

PÉRIODE AVANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

SIGNALISATION ANTHROPOMÉTRIQUE

- 3788 W 1-107 Signalisation judiciaire : photographies de personnes de face et de profil. 1912-1918 (107 plaques de verre 9x12 cm).
- 1-16 1912.
17-71 1913.
72-107 1918.
- 3788 W 108-123 Photographies des nommés Combes (femme), Escoffier (en uniforme) et Vigne. s.d. (16 plaques de verre 9x12 cm).
- 3788 W 124-159 Signalisation judiciaire : photographies de personnes de face et de profil. 1912-1929. (36 plaques de verre 9x12 cm).

GUERRE 1939-1945

ATTENTATS CONTRE LES TROUPES D'OCCUPATION

- 3788 W 160-171 Lyon, groupe scolaire Jacquard, quartier de la Croix-Rousse, lundi 4 janvier 1943, attentat à la grenade contre des soldats allemands : plans et vues des lieux, grenade, fragments de grenade. (12 plaques de verre 9x12 cm).

Attentat par engin explosif commis vers 19 h 15, dans un bâtiment de l'école réquisitionné pour servir de cantonnement aux troupes allemandes. La police a arrêté, dans la soirée du 4 janvier, une dizaine de jeunes gens.

Interprétation des documents photographiques : la grenade présentée sur les clichés est une grenade défensive française modèle FI 1915 avec bouchon allumeur automatique modèle 1916. Les fragments de grenade « quadrillée » semble provenir du même type d'engin explosif.

Sources : Garcin (Paul), *Interdit par la censure, 1942-1944*, Editions Lugdunum, 1945, p.31.

- 3788 W 172-183 Lyon, rue Victor Hugo, samedi 28 novembre 1942, attentat par arme à feu contre un soldat allemand : vues des lieux, victime blessée, armes et munitions. (12 plaques de verre 9x12 cm).

Interprétation des documents photographiques : les vues prises sur les lieux sont une reconstitution des événements, des policiers français font de la figuration. La mention de cet attentat, dans l'ouvrage de Paul Garcin *Interdit par la censure, 1942-1944*, précise que le soldat allemand a été blessé à la cuisse. Or, il semble que d'après les documents photographiques, la blessure se situe à l'épaule.

L'arme visible sur les clichés est un pistolet automatique de marque Colt, modèle 1911 A1, calibre.45 (11,43m/m) et munitions du même calibre.

Sources : Garcin (Paul), *Interdit par la censure, 1942-1944*, Editions Lugdunum, 1945, p.24.
Chauvy (Gérard), *Lyon 40-44*, Editions Plon, 1985, p. 236.

3788 W 184-191 Saint-Paul-en-Jarez, 1^{er} décembre 1942, attentat contre un soldat allemand : vues des lieux et reconstitution, vues des blessures de la victime. (8 plaques de verre 9x12 cm).

3788 W 192-201 Saint-Martin-la-Plaine, 4 décembre 1942, Tentative d'homicide par arme blanche (couteau) sur un soldat allemand : plan et vue des lieux, reconstitution du crime, vues de la victime et de l'arme. (10 plaques de verre 9x12 cm).

3788 W 202-216 Lyon, rue Villeroy, mardi 12 janvier 1943, vers 19 h 15, homicide contre un soldat allemand : plans et vues des lieux, reconstitution, victimes, projectiles. (15 plaques de verre 9x12 cm).

Interprétation des documents photographiques : les vues présentant des personnages sont des clichés de reconstitution des événements, des policiers français font de la figuration. Les vues de détails (lieux, projectiles, corps de la victime) font partis des constatations.

Sources : Garcin (Paul), *Interdit par la censure, 1942-1944*, Editions Lugdunum, 1945, p. 32 et 40.

3788 W 217-226 Lyon, Rue Condorcet, près de l'hippodrome de Villeurbanne , lundi 25 janvier 1943, vers 7 h 25, attentat à la grenade contre des troupes allemandes : plans et vues des lieux, victimes, fragments de grenade. (10 plaques de verre 9x12 cm).

Un jeune cycliste a lancé une grenade à main sur un détachement de l'armée allemande. Les Allemands ont immédiatement riposté et ont ouvert le feu sur deux personnes qui se trouvaient sur les lieux et qui tentaient de fuir sans répondre aux sommations.

Côté allemand, cet attentat a fait vingt-deux blessés dont quatre graves. A la suite de cet attentat, le préfet régional a pris un arrêté de fermeture des cafés, restaurants, cinémas et théâtres à 19 h 30 et l'interdiction de toute circulation entre 20 h et 6 h jusqu'au mercredi 3 février.

Interprétation des documents photographiques : la grenade utilisée est une défensive à fragmentation. Le bouchon allumeur visible sur les clichés est français, modèle 1935.

Source : Garcin (Paul), *Interdit par la censure, 1942-1944*, Editions Lugdunum, 1945, p.34.

3788 W 227-234 Bron, vendredi 26 février 1943, 20 h 30, attentat à la grenade contre des soldats allemands : plan et vues des lieux, reconstitution. (8 plaques de verre 9x12 cm).

Un groupe de soldats allemands accompagnés de deux Françaises marchait sur la route nationale n° 6 à Bron, à hauteur du chemin de Parilly.

Trois de ces soldats ainsi qu'une des jeunes femmes étaient blessés par l'explosion d'un engin explosif.

Interprétation des documents photographiques : ces clichés sont une reconstitution des événements sur les lieux mêmes. De nos jours les lieux ont quelque peu changé mais des points de repères sont encore visibles.

Source : Garcin (Paul), *Interdit par la censure, 1942-1944*, Editions Lugdunum, 1945, p.42.

3788 W 235-245 Lyon, hôtel Massena, 159 cours Lafayette, à l'angle de la rue Massena, dimanche 25 avril 1943, attentat à l'explosif : plans et vues des lieux, vues des victimes. (11 plaques de verre 9x12 cm).

Déflagration d'un engin explosif à 21h 55, sur l'appui d'une fenêtre de la salle de restaurant de l'hôtel où six soldats allemands consommaient en compagnie de trois Françaises. Des témoins ont vu, juste après l'explosion, deux inconnus prendre la fuite, l'un dans la rue Massena en direction de la rue Robert, l'autre cours Lafayette en direction de Villeurbanne.

Interprétation des documents photographiques : le plan des lieux permet de bien comprendre le positionnement des personnes avant l'explosion. Notons qu'extérieurement les lieux n'ont que très peu changé, depuis cette époque.

Source : Garcin (Paul), *Interdit par la censure, 1942-1944*, Editions Lugdunum, 1945, p.64.

3788 W 246-251 Lyon, rue Gasparin , hôtel du Globe, mardi 4 janvier 1943, attentat à la grenade contre des soldats allemands : vues des lieux, fragments de grenade. (6 plaques de verre 9x12 cm).

Un cycliste lança deux grenades par une fenêtre de l'hôtel du Globe, occupé par les Allemands, avant de prendre la fuite. Cet attentat entraîna les blessures de deux femmes et d'un homme.

Interprétation des documents photographiques : les grenades utilisées sont des défensives à fragmentation. Le bouchon allumeur, visible sur les clichés, est français du modèle 1935. De nos jours, les lieux, extérieurement, n'ont pratiquement pas changé.

Source : Garcin (Paul), *Interdit par la censure, 1942-1944*, Editions Lugdunum, 1945, p.98.

3788 W 252-256 Lyon, cours du Sud à Villeurbanne, dimanche 24 octobre 1943, 14 h 30, fusillade lors de l'arrestation de FTP-MOI par la Gestapo : vues des lieux, voiture, victime. (5 plaques de verre 9x12 cm).

Jeudi 21 octobre 1943, un camion allemand partant de l'Ecole de santé, siège du Sipo-SD avenue Berthelot, transportait quatorze détenus de retour d'interrogatoire, sa destination était la prison Montluc.

Ce convoi était attaqué avenue Berthelot, non loin du boulevard des Hirondelles par un groupe-franc du mouvement de résistance « Combat ».

Sources : Garcin (Paul), *Interdit par la censure, 1942-1944*, Editions Lugdunum, 1945, p. 143.

Chauvy (Gérard), *Aubrac*, Editions Albin Michel, 1997, p. 219-224, 364.

Zantmann (Claude Andrée), *Le passage du témoin*, Editions OPTA, 1977.

3788 W 257 Lyon, tramway ligne n° 2 Montchat-Gare de Vaise, lundi 19 juillet 1943, 10 h 30, attentat contre un soldat de la LVF : vue du soldat dans le tramway. (1 plaque de verre 9x12 cm).

Le soldat, membre de la Légion des Volontaires Français contre le Bolchevisme, qui circulait en uniforme sur la plate forme du tramway ligne n° 2 Montchat-Gare de Vaise, a été tué à 10 h 30 d'une balle de revolver, tirée par un cycliste qui suivait le tramway depuis un moment. L'auteur de l'attentat a fait feu à quatre reprises, mais n'a atteint sa cible qu'une seule fois, mortellement.

Interprétation du document photographique : le cliché est une reconstitution de l'attentat, un soldat allemand en uniforme remplace la victime.

Sources : Garcin (Paul), *Interdit par la censure, 1942-1944*, Editions Lugdunum, 1945.
Ruby (Marcel), *Résistance et contre-Résistance à Lyon et en Rhône-Alpes*, Editions Horvath, 1995.

3788 W 258 Homicide contre un soldat allemand de la Luftwaffe : vue du cadavre du soldat. s.d. (1 plaque de verre 9x12 cm).

3788 W 259-265 Caluire, fort de Montessuy, mercredi 3 novembre 1943, 14 h 15, attentat à la grenade contre un détachement de l'armée allemande : vues des lieux et de la colonne de soldats allemands. (7 plaques de verre 9x12 cm).

Interprétation des documents photographiques : les clichés représentant un détachement allemand ont bien été pris au Fort de Montessuy, mais rien ne permet de savoir s'il s'agit de l'unité victime de l'attaque ou d'une autre faisant de la figuration.

Les lieux de l'attaque, quant à eux, montée du Petit Versailles, n'ont absolument pas changé depuis.

Sources : Garcin (Paul), *Interdit par la censure, 1942-1944*, Editions Lugdunum, 1945, p.151.
Ruby (Marcel), *Résistance et contre-Résistance à Lyon et en Rhône-Alpes*, Editions Horvath, 1995, p.446.

3788 W 266-267 Lyon, rue Victor Hugo, août 1942, attentat, par explosif, contre la devanture du local de la Direction pour la zone non occupée près le chef du gouvernement de l'Etat français : vues des dégâts extérieurs et intérieurs. (2 plaques de verre 9x12 cm).

3788 W 268-272 Vienne (Isère), place du Palais, vendredi 18 septembre 1942, 23 h 50, attentat contre la devanture du magasin de porcelaine et vaisselle Verceram : vues des dégâts extérieurs et intérieurs. (5 plaques de verre 9x12 cm).

3788 W 273-281 Vienne (Isère), [1942-1943], attentats contre le magasin « Au petit Paris », bonneterie, un magasin d'optique, une librairie et le centre de propagande de la Révolution nationale : vues des dégâts. (9 plaques de verre 9x12 cm).

ATTENTATS MATÉRIELS

3788 W 282-307 Roanne, usine France-Rayonne, samedi 26 décembre 1942 et 11 janvier 1943, attentats à l'explosif. (26 plaques de verre 9x12 cm).

282-298 Un attentat à l'explosif a été commis à l'intérieur du périmètre de l'usine France-Rayonne par des Résistants le 26 décembre 1942. Un employé indochinois et un contremaître présents au moment des faits, ont été neutralisés par les assaillants. L'attentat visait des machines et des canalisations : plans et vues des lieux, du matériel de sabotage, reconstitution des faits. (17 plaques de verre).

Interprétation des documents photographiques : les plans des lieux permettent de bien comprendre le déroulement des faits. D'après certains clichés, il semble que des charges déposées n'aient pas explosé. Ces vues permettent de connaître la composition des chaînes pyrotechniques utilisées : éléments de plastic entourant des amorces d'explosif primaire et des détonateurs, ces charges sont reliées entre elles par du cordeau détonant.

D'autres clichés montrent des charges explosives aimantées britanniques appelées « CLAM », ainsi que des crayons allumeurs à retardement, des suspentes de parachute et un emballage de pansement individuel militaire britannique. Tous ces objets proviennent évidemment des parachutages alliés destinés à la Résistance française.

299-307 Attentat à l'explosif commis dans la chambre d'humidification et les séchoirs de l'usine, le 11 janvier 1943 à 20 heures : plans et vues des lieux. (9 plaques de verre).

3788 W 308-311 Vaulx-en-Velin, nuit du mercredi 3 février au jeudi 4 février 1943, attentat par explosif contre un pylône électrique : vues des lieux et détails. (4 plaques de verre 9x12 cm).

Destruction par explosif d'un pylône situé près de l'usine de Jonage. Cette structure métallique a été cisailée à sa base par des charges d'explosif, à un mètre au-dessus des plots de béton sur lesquels il reposait.

Sources : Garcin (Paul), *Interdit par la censure, 1942-1944*, Editions Lugdunum, 1945, p.36.

3788 W 312-314 Caluire, place Castellane, maison du docteur Dugoujon, lundi 21 juin 1943, lieu d'arrestation de Jean Moulin : vues de la façade de la maison, de l'intérieur et d'une plaque commémorative. (3 plaques de verre 9x12 cm).

3788 W 315-324 Villeurbanne, lundi 12 juin 1944, fusillade, par les Allemands du café Sublimat : vues des lieux et des impacts des projectiles à l'intérieur. (10 plaques de verre 9x12 cm).

Vers 20 h, des policiers allemands pénétraient dans le débit de boisson situé 143 cours Tolstoï, pendant que d'autres policiers ouvraient le feu par la fenêtre de l'établissement. Ils déclaraient avoir essuyé des coups de feu et rechercher un terroriste.

A l'arrivée de la police française, les Allemands ont déclaré avoir fait une erreur.

Interprétation des documents photographiques : les vues ont été faites quelques temps après les faits comme le prouve la présence de la plaque commémorative entre les deux débits de boissons. De nos jours les lieux n'ont pratiquement pas changé extérieurement, le café Sublimat s'appelle maintenant « P'tit bar » mais le café des philosophes existe toujours.

Sources : Garcin (Paul), *Interdit par la censure, 1942-1944*, Editions Lugdunum, 1945, p.246.

3788 W 325-328 Lyon, rue Tronchet, jeudi 24 août 1944, destruction d'immeubles par les troupes allemandes : vues des rues et des immeubles. 7 novembre 1944. (4 plaques de verre 9x12 cm).

Le groupe scolaire de la rue Tronchet qui avait été aménagé en hôpital militaire, était évacué par les Allemands, pour regroupement à l'hôpital militaire central de la Croix-Rousse.

Le matériel et les vivres abandonnés par les Allemands donnaient lieu à un regroupement de personnes en vue du partage.

Des troupes de la Luftwaffe, cantonnées à la caserne de la Part-Dieu, intervenaient alors et ouvraient le feu sans sommation dès leur arrivée sur les lieux. (usage d'armes individuelles et collectives : mitrailleuses).

Le bilan de ce massacre était de 26 morts (parmi lesquels des blessés achevés au

sol) et 21 blessés¹.

Sources : Mazel (Pierre), *Mémorial de l'oppression, région Rhône-Alpes*, fascicule n° 1 : *Lyon et Ain*, Lyon, 1945, p. 29-35.

3788 W 329-341 Lyon, rue Desjardin, samedi 26 août 1944, massacre de civils français et incendie d'un immeuble par les troupes allemandes : vues des lieux, plaque commémorative, détails. (13 plaques de verre 9x12 cm).

Banlieue sud de Lyon, les convois allemands en repli vers le nord, circulaient sans interruption sur les quais du Rhône et de la Saône. Vers 17 h, une fusillade partait d'un véhicule allemand qui se trouvait quai du Rhône, à hauteur du pont Pasteur et de la Mulatière. Deux heures plus tard, des Allemands prenaient d'assaut un immeuble situé au 2 de la rue Desjardin, près du lieu de l'escarmouche.

La porte de l'immeuble était enfoncée par le tir d'un canon antichar, et la troupe investissait l'habitation. Les portes des appartements étaient enfoncées à leur tour et des grenades incendiaires étaient jetées. Les locataires se réfugièrent à la cave. Ceux qui, répondant aux sommations des Allemands, quittèrent leur abri pour sortir, furent immédiatement arrêtés par les soldats. Séparés des femmes, quatre hommes furent fusillés vers 21 h. Ils furent considérés comme « terroristes » par les soldats allemands.

Vers 22 h 30, les sapeurs-pompiers qui intervenaient pour lutter contre l'incendie de l'immeuble se voyaient interdire toute manœuvre d'extinction par les Allemands.

Au matin, le tenancier d'un bar situé à proximité et qui avait trouvé refuge dans l'immeuble, était à son tour découvert mort.

Toutes les personnes exécutées par les Allemands, ont été dépouillées de leurs biens. Ce n'était qu'à 7 h 30, que les services de la Croix-Rouge portaient secours aux 26 rescapés de la cave, qui avaient été protégés par l'épaisseur des murs. L'immeuble avait été complètement détruit par l'incendie.

Sources : Mazel (Pierre), *Mémorial de l'oppression, région Rhône-Alpes*, fascicule n° 1 : *Lyon et Ain*, Lyon, 1945, p. 43-45.

SERVICE DU MÉMORIAL DE L'OPPRESSION

3788 W 342-347 Lyon, rue de la Part-Dieu, reportage photographique sur le bâtiment réquisitionné comme siège du service du Mémorial de l'oppression : vues de la rue et des bâtiments. (6 plaques de verre 9x12 cm).

Création du mémorial de l'oppression : service créé au sein du Commissariat régional de la République française sous le nom de « Mémorial de la répression » (arrêté n° 2 du 3 septembre 1944) et devenu le « Mémorial de l'oppression » (arrêté n° 108 du 12 septembre 1944).

Le but essentiel de ce service était de réunir et de contrôler tous les faits pouvant constituer des violations du droit international public, commises à l'encontre des personnes dans la région Rhône-Alpes, au cours de l'occupation ennemie.

Le Mémorial comprenait un service central régional dont le siège était 4 et 6 rue de la Part Dieu à Lyon, également compétent sur le département du Rhône et des services départementaux pour l'Ain, l'Ardèche, la Drôme, l'Isère, la Loire, la Savoie et la Haute-Savoie.

Le Mémorial de l'oppression a été dissous de fait par la création au niveau national du « Service de recherche des crimes de guerre ennemis », mais ses responsables

¹ Les clichés destinés au « Mémorial de l'oppression » ont été effectués trois mois après les faits soit le 7 novembre 1944.

ont été reconduits comme délégués du nouveau service.

Sources : Mazel (Pierre), *Mémorial de l'oppression, région Rhône-Alpes*, fascicule n° 1 : *Lyon et Ain*, Lyon, 1945.

Instructions et arrêtés concernant le « Mémorial de l'oppression » et le « Service de recherche des crimes de guerre ennemis ».

EXÉCUTIONS DU MNAT OU CNAT

3788 W 348-357 Limonest, mercredi 17 novembre 1943, assassinat du propriétaire de la brasserie de l'Etoile (cours Gambetta à Lyon) par le Mouvement national anti-terroriste (M NAT) : vues des lieux et du corps. (10 plaques de verre 9x12 cm).

Exécution du propriétaire de la brasserie de l'Etoile par le MNAT, au bord de la route à Limonest. Le corps était porteur d'un message indiquant que la victime payait de sa vie; la mort d'un « patriote ». Il avait été enlevé la veille, dans son établissement dont c'était le jour de fermeture, par quatre individus.

Sources : Garcin (Paul), *Interdit par la censure, 1942-1944*, Editions Lugdunum, 1945, p.163, 165.

Chauvy (Gérard), *Lyon 40-44*, Editions Plon, 1985, p. 327.

Ruby (Marcel), *Résistance et contre-Résistance à Lyon et en Rhône-Alpes*, Editions Horvath, 1995, p. 255-256.

3788 W 358-360 Feyzin, vendredi 22 octobre 1943, assassinat par le MNAT : vues du corps sur le lieu de découverte. (3 plaques de verre 6x9 cm).

3788 W 361-364 Feyzin-Saint-Symphorien-d'Ozon, vendredi 7 janvier 1944, assassinat par le MNAT : vues des corps sur les lieux de la découverte. (4 plaques de verre 6x9 cm).

3788 W 365-367 Bron, jeudi 29 juin 1944, assassinat par le MNAT : vues du corps à la morgue. (3 plaques de verre 9x12 cm).

3788 W 368-375 Lozanne, samedi 8 janvier 1944, assassinat par le MNAT : vues des lieux, du corps et message laissé sur le corps. (8 plaques de verre 9x12 cm).

SABOTAGES DE VOIES FERRÉES, DÉRAILLEMENTS

3788 W 376-385 Août 1941, sabotage de voies ferrées : vues des lieux. (10 plaques de verre 9x12 cm)².

3788 W 386-387 Reventin-Vaugris (Isère), samedi 16 janvier 1943, incendie de wagons transportant des camions : vues des voies avec les carcasses des wagons. (2 plaques de verre 9x12 cm).

Au cours de la nuit, un convoi ferroviaire allemand transportant des munitions a fait l'objet d'un attentat à l'explosif près de la gare de Reventin-Vaugris (région de

² Evénement non situé.

Vienne). Il a été entièrement détruit et a provoqué l'arrêt du trafic entre Marseille et Lyon.

Sources : Garcin (Paul), *Interdit par la censure, 1942-1944*, Editions Lugdunum, 1945, p.33.

3788 W 388-395 Louhans (Saône-et-Loire), 20 février 1943, déraillement d'un train de passagers : vues des voies et du convoi ferroviaire déraillé. (8 plaques de verre 9x12 cm).

3788 W 396-401 Saône-et-Loire, ligne ferroviaire Dijon-Saint-Amour, 8 mai 1943, déraillement d'un train de marchandises : vues du convoi ferroviaire déraillé. (6 plaques de verre 9x12 cm).

3788 W 402-411 27 juillet 1943, sabotage à l'explosif et déraillement d'un train de passagers : vues du convoi, des voies détruites par explosion et des pieds de biche ayant servi au sabotage. (10 plaques de verre 9x12 cm).

3788 W 412-416 Lozanne, vendredi 10 décembre 1943, déraillement d'un convoi citerne sur le pont de treillage métallique : vues des voies et du convoi déraillé. (5 plaques de verre 9x12 cm).

A la suite d'une action de la Résistance, un train déraillait à Lozanne vers 1 h du matin, occasionnant plusieurs blessés aux troupes d'occupation.

Sources : Garcin (Paul), *Interdit par la censure, 1942-1944*, Editions Lugdunum, 1945, p.185.

3788 W 417-422 Portes-lès-Valence (Drôme), vendredi 10 décembre 1943, sabotage et déraillement d'un train de passagers à Etoile-sur-Rhône : vues des voies et du convoi déraillé. (6 plaques de verre 9x12 cm).

Vers 22 h, cinq Résistants armés faisaient irruption dans le poste d'aiguillage IV de Portes-lès-Valence, après avoir coupé les fils et ordonné, sous la menace, à l'aiguilleur de continuer son travail, ils se retiraient en emmenant avec eux les deux Français requis pour la garde des voies.

A 23 h 21 une violente explosion se produisait au passage d'un train de permissionnaires allemands, à 800 m. du poste (KM 625.350) voie 2. Immédiatement les Résistants embusqués ouvraient le feu. Les Allemands réagissaient très vite et se lançaient à la poursuite des maquisards.

Le bilan de cette opération se soldait par le déraillement de la locomotive, du tender, du fourgon et de quatre voitures, par mise hors service de la voie pour deux jours et par trois soldats allemands blessés.

De leur côté, les troupes d'occupation arrêtaient deux fermiers habitant à proximité et capturaient le car utilisé par les Résistants et qu'ils avaient réquisitionné à La Voulte.

Sources : La Picirella (Joseph), *Témoignages sur le Vercors Drôme-Isère*, 1973, p. 68.

3788 W 423-426 Fleurville (Saône-et-Loire), 21 janvier 1944, sabotage et déraillement d'un train de passagers : vues du convoi déraillé. (4 plaques de verre 9x12 cm).

3788 W 427-434 Pont-de-Vaux, Fleurville, Senozan, 24 février 1944, 23 h, attentat contre la voie ferrée (km 422.800) et un convoi ferroviaire de marchandises : vues sous-exposées des voies et du convoi déraillé. (8 plaques de verre 9x12 cm).

- 3788 W 435-441 Tournon (Ardèche), 26 février 1944, 23 h 30, sabotage à l'explosif de la voie ferrée sur le pont en treillage métallique sur le Doux : vues du pont et de la voie endommagés. (7 plaques de verre 9x12 cm).
- 3788 W 442-452 Déraillement d'un train : vues du train déraillé et des travaux de déblaiement de la voie. (11 plaques de verre 9x12 cm)³.
- 3788 W 453-467 Romanèche-Thorins, 2 mai 1944, sabotage de la voie ferrée et déraillement d'un train de passagers : vues des voies et du convoi déraillé. (15 plaques de verre 9x12 cm).
- 3788 W 468-474 Villevert-Neuville, sabotage et déraillement d'un convoi de passagers sur un talus élevé : vues des voies et du convoi déraillé. (6 plaques de verre 9x12 cm, 1 plaque de verre 6x9 cm)⁴.
- 3788 W 475-484 Cinq attentats contre des voies ferrées et des trains : vues des convois. (9 plaques de verre 9x12 cm, 1 plaque de verre 6x9 cm)⁵.

SAISIES D'ARMES ET EXPLOSIFS ET DE MATÉRIEL D'IMPRIMERIES CLANDESTINES

- 3788 W 485-491 29 juillet-11 décembre 1942, saisie de matériel d'attentat et de sabotage : vues des armes, explosifs, tracts et documentation de sabotage. (7 plaques de verre 9x12 cm).

Interprétation des documents photographiques : sans pouvoir préciser à quelles arrestations ou à quels attentats peuvent correspondre ces saisies de matériel et documents, il s'agit de matériel de sabotage spécifique provenant de parachutages.

- 485-486 Clichés d'une panoplie de matériel de sabotage : (du premier au dernier plan et de droite à gauche) boîtes de crayons-allumeurs à retardement, boîtier cylindrique distributeur de détonateurs, pince à sertir, boîtes de crayons-allumeurs à retard, tubes métalliques contenant des amorces d'explosif primaire, frottoirs, tubes de vaseline, chatterton, cordeau détonant, crayons-allumeurs à retard, détonateurs, pains de plastic et de part et d'autre, tresse d'amorces d'explosif primaire.
- 487 Cliché d'éléments de sabotage par explosif : il s'agit d'une chaîne pyrotechnique pour le sabotage d'une voie ferrée se composant de : un allumeur instantané pour rail « fog signal », deux charges d'explosifs avec amorce d'explosif primaire, reliée entre elles et à l'allumeur par du cordeau détonant (les sangles servaient vraisemblablement à plaquer les charges sur les rails).
- 488 Cliché d'éléments de charges explosives : il s'agit de boulettes de plastic, moulées sur des noeuds de cordeau détonant, ce cordeau devait être relié, avant coupure, aux crayons-allumeurs à retard visibles également sur le cliché (l'écrasement d'une de leur extrémité prouve leur usage).
- 489 Cliché d'un objet noir entre deux parties d'emballage : il s'agit d'un engin incendiaire à retard en celluloïd et de son emballage de protection d'origine.
- 490 Cliché d'un mécanisme à ressort : il s'agit d'une partie de l'engin incendiaire précédent après combustion.
- 491 Cliché de reproduction d'un schéma technique : il s'agit du schéma de fonctionnement de l'engin précédent.

³ Événement non situé et non daté.

⁴ Événement non daté.

⁵ Événements non situés et non datés, dont un attentat numéro 834, photographe de Montélimar Roger Maitre.

3788 W 492-498 17 août 1942, saisie de containers provenant de parachutages : vues de reproductions de documents sur le matériel de sabotage, photographies des explosifs. (7 plaques de verre 9x12 cm).

Ces documents sont des reproductions de photographies de matériel de parachutage et des reproductions du manuel de sabotage SOE (« Spécial opérations executive » : organisme britannique de subversion) destiné aux Résistants français.

Interprétations des documents photographiques :

- 492-494 Planches de dessins : extraits du manuel de sabotage du SOE sur l'usage des explosifs et document technique sur une lampe-pistolet.
- 495 Cliché montrant le dessus d'un container avec divers matériels dont deux grenades : clef de serrage, grenades Mills n° 36 MKI, loupes, aimant en fer à cheval, boîtes de détonateurs.
- 496 Cliché montrant deux grenades : deux grenades défensives anglaises Mills modèle n° 36 MKI.
- 497 Cliché montrant deux sortes de casseroles : il s'agit de deux engins incendiaires.
- 498 Cliché montrant le dessus d'un container avec matériel : boîte cylindrique distributeur de détonateurs, allumeur à traction, allumeur spécial pour rail type « Fog signal », allumeur retard, détonateurs, engin incendiaire retard en celluloïd.

3788 W 499-505 Lyon, 60 cours de la Liberté, 20 septembre 1942, arrestation de l'équipe de l'imprimerie clandestine du journal *Le Coq enchaîné*. (7 plaques de verre 9x12 cm).

Interprétation des documents photographiques : clichés représentant l'intérieur de l'imprimerie de Henri Chevalier, 60 rue de la Liberté à Lyon et reproductions d'une maquette du journal *Le Coq enchaîné* n° 6 du 10 mars 1942.

Sources : Ruby (Marcel), *Résistance et contre-Résistance à Lyon et en Rhône-Alpes*, Editions Horvath, 1995, p. 136, 140, 142, 210, 296, 325, 383, 556.

3788 W 506-517 Saint-Etienne, 1^{er} octobre 1942, saisie d'armes et de matériel de sabotage : vues des panoplies d'armes et d'explosifs. (12 plaques de verre 9x12 cm).

Saisie importante de matériel de parachutage appartenant à la résistance. Les circonstances exactes de cette saisie sont ignorées.

Interprétation des documents photographiques :

- 506 Cliché montrant une panoplie importante d'armes et de matériel avec containers en fond (du premier au dernier plan et de droite à gauche) : dix boîtes cylindriques contenu inconnu, six tubes cylindriques clefs-de serrage, neuf fioles au contenu inconnu, deux aimants en fer à cheval, ensemble de rouleaux d'adhésifs, chatterton et bande isolante, bretelles en toile pour mitraillettes Sten, gants de caoutchouc, trois exemplaires du pistolet automatique Colt modèle « poket 32 », calibre 32acp-7,65 m/m avec chargeurs, un couteau, une trentaine de tubes métalliques contenant des cônes amorces d'explosif primaire, une dizaine de pinces à sertir, une vingtaine d'aimants en fer à cheval accolés par deux, un ensemble de cordeaux détonants et de fils électriques, deux pistolets mitrailleurs Sten MK II calibre 9 m/m parabellum, quinze grenades anglaises Mills n° 36 MKI, deux boîtes cylindriques au contenu inconnu, deux cartouches étanches d'explosif « Ammoral », une boîte rectangulaire au contenu inconnu, une lampe de poche rectangulaire, empilement de onze rouleaux d'adhésif, onze flacons cylindriques avec bouchons engins fumigènes ou incendiaires, seize chargeurs de Sten, ensemble de boîtes de munitions et de cartouches en vrac, ensemble de boîtes de crayons allumeurs retard, ensemble de piles électriques pour lampes torches, ensemble d'engins explosifs aimantés « CLAM » entourés de cartons d'emballage, l'arrière-plan est composé d'emballages

de toutes sortes ainsi que d'éléments séparés de containers type « H » (douze modèles larges et cinq modèles étroits).

- 507-508 Clichés d'une panoplie avec mallette (du premier au dernier plan et de droite à gauche) : étui étanche, objet piégé, trois boites de crayons allumeurs retard, une chargea de Sten, dix-sept cartouches d'explosif en étuis transparents, chargeur de pistolet automatique, rouleaux d'adhésif ou bande étanche, deux rouleaux de mèche lente, une boite d'allumettes tisons, pistolet automatique Colt modèle 1911 A 1 calibre 45 (11,43 m/m), deux pistolets automatiques de calibre 7,65m/m avec étuis goussets, quatre chargeurs de Sten, deux engins explosifs aimantés « CLAM », un aimant en fer à cheval, deux cartouches étanches d'explosif « Ammoral », trois engins explosifs type « crève-pneus », un tube métallique contenant des amorces d'explosif primaire, boites de munitions et cartouches de calibre 9m/m parabellum, un ceinturon de toile, une mallette, toiles de tente, gourde, sac, ceinture et couverture.
- 509-510 Clichés d'une petite panoplie de matériel de sabotage (du premier au dernier plan et de droite à gauche) : trois engins cylindriques explosifs du type « crève-pneus », un tube métallique contenant un chapelet d'amorces d'explosif primaire, une boite cylindrique contenant des barillets distributeur de détonateurs et des enveloppes étanches en caoutchouc, deux grenades Mills n° 36 MKI, un paquet de toile étanche, trois engins fumigènes ou incendiaires.
- 511 Cliché d'une Sten et de son matériel (de droite à gauche) : boite de munitions calibre 9m/m parabellum, cinq chargeurs approvisionnés de Sten, une bretelle de transport en toile pour Sten, cartouches en vrac de 9m/m parabellum, une boite de cartouches, un pistolet mitrailleur Sten modèle MK II à crosse tubulaire.
- 512 Cliché d'une Sten seule : il s'agit du même modèle de Sten, mais photographiée seule et chargeur engagé.
- 513-514 Cliché d'une panoplie de lampes torches : il s'agit de plusieurs modèles de lampes torches différentes, avec piles de rechanges dans leurs emballages et ampoules de rechange.
- 515-516 Cliché de deux rouleaux : il s'agit vraisemblablement de deux rouleaux de mèche lente avec extrémités auto-allumeurs.
- 517 Cliché d'une carte d'identité : il s'agit d'une fausse carte d'identité avec mention manuscrite de correction.

3788 W 518-532 Lyon, place du Pont, lundi 28 décembre 1942, saisie de matériel de sabotage, d'armes, d'explosifs parachutés en containers : vues des containers, des armes et explosifs, d'un livre piégé. (15 plaques de verre 9x12 cm).

Interprétation des documents photographiques : il s'agit de l'important matériel saisi à la suite des arrestations des membres des groupes francs de « Combat ». Ce matériel provient des parachutages.

- 518 Cliché d'une panoplie importante de matériel de sabotage (du premier au dernier plan et de droite à gauche) : 5 boites d'allumettes tisons, 2 frottoirs, lot de détonateurs électriques, 4 frottoirs, 2 boites de munitions de 9 m/m parabellum, deux morceaux de mèche lente dont une auto allumante, boite ronde contenant des « papillotes », 15 cartouches de calibre 22 long rifle, 9 cartouches de pistolet automatique (vraisemblablement 7,65 m/m), six détonateurs de type spécial, un lot de détonateurs pyrotechniques, un tube métallique contenant des amorces d'explosif primaire, deux chargeurs de pistolet automatique Hi-standard 22 LR, quatre boites distributeurs de détonateurs, quatre allumeurs étanches, sept ballons de baudruche (enveloppe étanches), vingt allumeurs divers dont certains étanches, deux poings américains, neuf allumeurs à pression, quinze allumeurs à traction, seize cônes amorces d'explosif primaire, un tube métallique contenant des amorces d'explosif primaire, quatre tubes de pâte abrasive, 43 crayons allumeurs à retardement, deux rouleaux de cordeaux détonant, cinq tubes de vaseline, six cartouches étanches d'explosif Ammonal, un engin explosif préparé avec plastic et mèche lente, une matraque en caoutchouc, deux paquets de plastic dans un sac transparent, trois grenades Mills n° 36 MKI, dix plaquettes incendiaires en celluloïd, trois rouleaux de cordeau détonant, deux boites d'artifices d'amorçage,

- neuf paquets de plastic en sac transparent, trois engins explosifs improvisés à lancer avec mèches lentes, trois engins explosifs aimantés type « clan » et devant le carton « Figues sèches d'Algérie » emballages de crayons allumeurs à retard.
- 519 Cliché d'une autre panoplie de matériel de sabotage (du premier au dernier plan et de droite à gauche) : cinq plaquettes frottoirs, cinq tubes de vaseline, un rouleau de cordeau détonant, 14 crayons allumeurs à retard, une boîte en bois à alvéoles pour détonateurs, sept lots de plaquettes pouvant être du phosphore, une clef de serrage, dix plaquettes incendiaires à retardement en celluloïd, douze cartouches étanches contenant de l'explosif Ammonal, une tresse de huit cônes amorce d'explosif primaire, un tube métallique d'emballage de ces cônes, cinq engins explosifs aimantés type « dam », une autre tresse de cônes avec emballage, trois paquets de 120 grammes d'explosif type 808, onze autres paquets du même explosif, 43 paquets de 120 grammes d'explosif plastic.
- 520-521 Clichés d'une panoplie d'une dizaine d'objets : présentant notamment deux engins explosifs à lancer avec mèche lente auto allumant plus un allumeur à traction, divers emballages en bois ou carton contenant des détonateurs, une boîte ronde contenant du plastic.
- 522 Cliché représentant un récipient métallique avec couvercle conique et des tissus : s'agit vraisemblablement de matériel utilisé pour un sabotage. Le récipient est un « pot à feu », engin incendiaire rempli de « thermite ».
- 523 Cliché représentant deux containers : ce sont deux containers britanniques du type « C » très couramment utilisé pour ravitailler les maquis en armes et explosifs.
- 524 Cliché représentant un seul container fermé : c'est un modèle plus compact, que des avions légers pouvaient transporter.
- 525 Cliché représentant le même container ouvert : le fond du container est amovible.
- 526-528 Clichés représentant des récipients cylindriques : ce sont des éléments séparés de containers de type « H ».
- 529-531 Clichés d'un livre piégé : Le premier cliché représente la couverture d'un livre pour enfants, le deuxième l'intérieur évidé de ce même livre qui contient une substance malléable explosive du type plastic et un allumeur à retardement. Le troisième : l'allumeur sorti du livre et un morceau de plastic. Cet engin explosif n'a pas fonctionné correctement. Le livre a été partiellement déchiqueté par la déflagration de l'allumeur, mais ce dernier n'a pas initié l'explosif. Il est possible qu'une amorce d'explosif primaire ait été nécessaire pour provoquer l'explosion.
- 532 Cliché de deux armes de poing (de gauche à droite) : un revolver réglementaire français modèle 1892, calibre 8m/m 92 avec six cartouches du même calibre, un pistolet automatique à silencieux américain de marque Hi-Standard (ou High Standard) modèle « B » calibre 22 long rifle et son chargeur.

Sources : Ruby (Marcel), *Résistance et contre-Résistance à Lyon et en Rhône-Alpes*, Editions Horvath, 1995, p. 375, 442.

- 3788 W 533-552 Lyon, jeudi 18 février 1943, saisie d'armes faisant suite à des arrestations d'un réseau de résistants : vues de panoplies d'armes et explosifs, machines à écrire brochures, voie sabotée et train déraillée, victimes. (11 plaques de verre 9x12 cm, 9 négatifs).

Interprétation des documents photographiques : les 11 premiers clichés présentent un impressionnant matériel de guerre et de sabotage, saisi lors de l'arrestation de ces Résistants. Ce matériel provient, d'une part, des parachutages alliés aux mouvements de la Résistance française, et, d'autre part, du camouflage et de la récupération de matériel de l'armée française.

Les 9 clichés suivants sont ceux d'un sabotage de voie ferrée et de déraillement d'un train [à Collonges-au-Mont-d'Or] ?

- 533 Cliché de panoplie de matériel de parachutage (du premier au dernier plan) : on peut remarquer notamment des cartouches de 120 grammes de plastic, rouleaux de cordeau détonant et de mèche lente, boîtes de munitions de calibre 9 m/m parabellum, des boîtiers d'allumeur à dépression, tubes métalliques contenant des amorces d'explosif primaire, boîtes cylindrique distributeur de détonateurs, boîtes

- de crayons allumeurs à retardement, engins incendiaires et fumigènes, grenades anglaises « Mills » n° 36 MKI, chargeurs de pistolets-mitrailleurs Sten, revolvers Smith et Wesson américains modèle Army 1917 avec baguettes de nettoyage, pistolets automatique allemands (de prise) Luger modèle P 08 , pistolets-mitrailleurs britanniques Sten modèle MKII.
- 534-535 Clichés de panoplie de matériel de l'armée française (du premier au dernier plan) : on peut remarquer notamment, housses de transport pour mitrailleuses, gant de protection en cote de maille, crosses spéciales de mitrailleuses Hotchkiss pour tirs contre avions, musettes et étuis de protection pour mitrailleuses, tromblons V.B lance-grenades pour fusils 1916 ou mousquetons, épées-baïonnettes française pour fusils 1916, mortiers de 81, outils portatifs pelles-bêches et cisailles renforcées Peugeot de 45 cm, dans caisses en bois : bandes-chargeurs rigides pour mitrailleuses françaises Hotchkiss, fusils français modèle 1916, et chargeurs de fusils-mitrailleurs français modèle 1924 modifié 1929.
- 536 Cliché de panoplie d'arme et matériel de sabotage (du premier au dernier plan et de les droits vers la gauche) : pains d'explosif plastique, munitions de divers calibres (38,380,11m/m, 7,5 m/m), boîte de crayons-allumeurs à retardement, aimants de fixation de charges explosives, frottoirs, boîte de munitions 38 et 7,65m/m, détonateurs, crayons-allumeurs retard, engins explosifs aimantés « Clam », chargeurs de pistolet automatique type Ruby, baguette de nettoyage pour arme de poing, rouleau de mèche-lente Bickford, morceau de mèche lente relié à chaque extrémité à deux détonateurs, détonateurs électriques, boîte de détonateurs, revolver de poche type cycliste calibre 380, pistolets automatiques type Ruby de fabrication espagnole calibre 7,65 m/m browning.
- 537-538 Clichés avec armes de poing, grenades, outils et baïonnette (du premier au dernier rang, de droite à gauche) : grenade française modèle fl 1915 avec allumeur modèle 1916, grenade anglaise Mills modèle n° 36 MKI, revolver Colt modèle Officier's calibre 38 spécial, revolver Smith et Wesson modèle Army 1917 en calibre 380, outil arrache-clous, pistolet automatique unique calibre 6,35 m/m, revolver Chamelot-Delvigne modèle 1873 calibre 11 m/m, pistolet automatique type Ruby calibre 7,65 m/m browning (fabrication espagnole), chargeur du précédent, démonte pneu, clef à molette, épée-baïonnette pour fusil 1916, clef et cisaille à tôle.
- 539 Cliché de munitions et d'un revolver : sur caisse de munitions en bois, plusieurs bandes-chargeurs rigides pour mitrailleuses Hotchkiss avec cartouches de calibre 8m/m modèle 1886 et revolver Colt modèle Officier's calibre 38 spécial.
- 540 Cliché d'une arme de poing et d'une matraque : pistolet automatique type Ruby (fabrication espagnole Eibar) calibre 7,65 m/m browning avec son chargeur, matraque artisanale.
- 541 Cliché d'une grenade modèle 1916 (incendiaire, fumigène ou suffocante) avec bouchon allumeur BA modèle 1935.
- 542 Cliché de deux machines à Ronéotyper.
- 543 Cliché de matériel d'imprimerie : ramettes de papier pour imprimerie et brochures éditées : plusieurs exemplaires des *cahiers du témoignage chrétien*, cahier II-III « Notre Combat » (décembre 1941-janvier 1942) du R.P. Chailler et pasteur de Pury, cahier X-XI « collaboration et fidélité » (octobre-novembre 1942) des R. P. Chailler, Fessard et de Lubac, cahier VIII-IX « droits de l'homme et du chrétien » (juin-juillet 1942) des R.P. Chailler et de Luhac, Cahier IV-V « les racistes peints par eux-mêmes » (février-mars 1942 du R.P. Chailler et du pasteur de Pury.
- 544-549 Vues de la voie ferrée et du train déraillé.
- 550-551 Vues de victimes.
- 552 Vue d'un revolver.

Sources : Garcin (Paul), *Interdit par la censure, 1942-1944*, Editions Lugdunum, 1945, p.40.
 Ruby (Marcel), *Résistance et contre-Résistance à Lyon et en Rhône-Alpes*, Editions Horvath, 1995, p. 456.

EXÉCUTIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES

3788 W 553-555 Lyon, montée du Chemin Neuf, samedi 19 février 1944, meurtre d'un prisonnier de la Milice, abattu lors d'une tentative d'évasion du centre d'interrogatoire : vues du corps à l'Institut médico-légal. (3 plaques de verre 9x12 cm).

La Milice française possédait plusieurs centres dans la ville de Lyon, au 51 montée du Chemin Neuf se trouvait le siège de la Franc-garde permanente et le centre de détention de la Milice Lyonnaise.

Sources : Garcin (Paul), *Interdit par la censure, 1942-1944*, Editions Lugdunum, 1945, p.216.

3788 W 556-564 Dardilly, vendredi 21 avril 1944, fusillés : vues des corps sur les lieux de l'exécution, vues des visages des victimes. (9 plaques de verre 9x12 cm).

Fusillade de six détenus du fort Montluc par les allemands, au lieu-dit « Le Dodin » à Dardilly.

Sources : Garcin (Paul), *Interdit par la censure, 1942-1944*, Editions Lugdunum, 1945, p.229.

3788 W 565-575 Lyon, quartiers Berthelot, La Mouche, La Guillotière, Jean Macé, Vaise, vendredi 26 mai 1944, entre 11 h 05 et 11 h 20, bombardement anglo-américain : vues de détail des victimes. (11 plaques de verre 9x12 cm).

Ces bombardements de l'aviation US, visaient les ponts ferroviaires et les voies ferrées, effectués à haute altitude, ils n'eurent pas la précision souhaitable, touchèrent les quartiers de Vaise, Berthelot, La Mouche, La Guillotière, Jean Macé et firent de nombreuses victimes (717 morts, 1129 blessés, 20 000 sinistrés, 281 immeubles détruits, 14 usines détruites).

Interprétation des documents photographiques : ces clichés montrent certains corps des victimes des bombardements, dans un but d'identification.

Sources : nombreux articles de presse relatant ces événements ou les commémorant.

3788 W 576-579 Lyon, mercredi 31 mai 1944, victimes décédées à l'école de Santé militaire, siège du SIPO-SD de Lyon et remis à la police française : vues de deux corps à l'Institut médico-légal. (4 plaques de verre 9x12 cm).

Les événements exacts ayant entraîné la mort des personnes visibles sur ces clichés, ne sont pas connus, deux hypothèses sont plausibles : la première est l'exécution de détenus de la police allemande. Très souvent durant la période de l'Occupation, la police française (le commissaire de permanence) était convoquée à l'école de Santé, rue Berthelot (siège du SIPO-SD) pour la remise de cadavre de prisonniers prétendument suicidés ou abattus après une tentative de rébellion ou d'évasion.

La seconde est la découverte de civils (prisonniers, employés ou même passants) dans les décombres des bâtiments de l'école de Santé, après le bombardement du 26 mai 1944.

3788 W 580-598 Communay, lieu-dit « Bois de Cornavant », vendredi 9 juin 1944, exécution, par les Allemands, de 19 personnes détenues au fort Montluc : vues des corps. (19 plaques de verre 9x12 cm).

Les Allemands fusillaient 19 détenus extraits de la prison du fort Montluc à Lyon, au lieu dit « Bois de Cornavan » à Communay. Les victimes étaient :

- 580 Un inconnu âgé d'environ 30 ans (corps n°1).
 581 Un inconnu âgé d'environ 25 ans (corps n°2).
 582 D. L., 65 ans, marchand de bestiaux aux environs de Grenoble (corps n°3).
 583 L. G., 35 ans, originaire de Cessieu (corps n°4).
 584 E. G., 29 ans, originaire de Gap [corps n°5].
 585 A. L., 67 ans, coiffeur à Auberives (Isère) (corps n°6).
 586 G. P., 45 ans, originaire d'ozolles (S. et L.) receveur principal des P.T.T. de cette même ville (corps n°7).
 587 G. L., 35 ans, originaire de Pologne (corps n°8).
 588 G. M. [corps n°9].
 589 G. P., 60 ans, originaire de Neuville-sur-Saône (corps n°10).
 590 R. G., 58 ans, demeurant 5 cours du Sud à Villeurbanne (corps n°11).
 591 M. S. H., 51 ans, originaire de Paris (corps n°12).
 592 W. S., 20 ans, originaire de Metz (corps n°13).
 593 R. J., 20 ans, originaire de Pologne (corps n°14).
 594 B. F. (docteur), 27 ans, originaire de Besançon (corps n°15).
 595 O. F. 42 ans typographe au Journal « Lyon Républicain » (corps n°16).
 596 C. L.-P., 53 ans, originaire de Gap (corps n°17).
 597 G. E., 41 ans, originaire de Roumanie (corps n°18).
 598 B. Y., 31 ans, (corps n°19).

Sources : Garcin (Paul), *Interdit par la censure, 1942-1944*, Editions Lugdunum, 1945, p.242.
 La Picirella (Joseph), *Témoignages sur le Vercors Drôme-Isère*, 1973, p. 143.
 Monument aux morts, bois de Cornavan, Communay.

3788 W 599-622 Limonest, lieu-dit « La Chicotière », samedi 10 juin 1944, exécution, par les Allemands, de 19 personnes détenues au fort Montluc : vues des lieux, vues générales des corps, vues séparées des corps. (24 plaques de verre 9x12 cm).

- 599-603 Vues des lieux et des corps.
 604-622 Vues séparées des victimes.
 604 L. L. (corps n°30).
 605 P. P. (corps n°31).
 606 A. E. F. (corps n°32).
 607 Inconnu (corps n°33).
 608 Inconnu (corps n°34).
 609 Inconnu (corps n°35).
 610 Inconnu (corps n°36).
 611 C. G. (corps n°37).
 612 M. L. (corps n°38).
 613 Inconnu (corps n°39).
 614 Inconnu (corps n°40).
 615 L. M. (corps n°41).
 616 [B. M. ou V.] (corps n°42).
 617 G. E. B. (corps n°43).
 618 A. F. R. R. (corps n°44).
 619 D. G. (corps n°45).
 620 V. F. (corps n°46).
 621 Inconnu (corps n°47).
 622 C. J. (corps n°48).

Sources : Garcin (Paul), *Interdit par la censure, 1942-1944*, Editions Lugdunum, 1945, p.243.

3788 W 623-636 Dagneux (Ain), lieu-dit « Moulin Givry », lundi 13 juin 1944, 18 h 30, exécution, par les Allemands, de 21 personnes détenues au fort Montluc : vues séparées des victimes⁶. (14 plaques de verre 9x12 cm).

- 623 1 homme non identifié (corps n° 3).
- 624 P. C., 46 ans, ingénieur, 1 rue de l'Arbre Sec à Lyon (corps n° 5).
- 625 K. E. M., 28 ans, ingénieur, 18 rue Jaboulay à Oullins (corps n° 6).
- 626 1 homme non identifié (corps n° 8).
- 627 W. ou W. M., 23 ans, 11 avenue Félix Faure à Lyon (corps n° 10).
- 628 1 homme non identifié (corps n° 11).
- 629 D. R., 21 ans, 11 rue Childebert à Lyon (corps n° 12).
- 630 G. P. (corps n° 13).
- 631 D. E., 50 ans, 11 rue Childebert à Lyon (corps n° 14).
- 632 G. R., 16 place Chérieux à Paris (corps n° 15).
- 633 G. A., 41 ans, cafetier, 21 rue du Nord à Tournus (corps n° 17).
- 634 1 homme non identifié (corps n° 18).
- 635 K. P., 34 ans, 21 quai Général Sarrail à Lyon (corps n° 20).
- 636 1 femme non identifiée (corps n° 21).

Sources : Garcin (Paul), *Interdit par la censure, 1942-1944*, Editions Lugdunum, 1945, p.246.

Mazel (Pierre), *Mémorial de l'oppression, région Rhône-Alpes*, fascicule n° 1 : *Lyon et Ain*, Lyon, 1945, p. 129-130.

3788 W 637-645 Neuville-sur-Saône, cimetière, mardi 13 juin 1944, exécution, par les Allemands, de 21 personnes détenues au fort Montluc : vues des corps alignés devant les tombes, vue séparée de la victime n° 1. (1 plaque de verre 9x12 cm, 8 rhodoïdes).

3788 W 646-653 Rillieux-la-Pape, jeudi 29 juin 1944, exécution de 7 personnes par la Milice : vues générale des corps et de soldats allemands constatant l'exécution, vues séparées des victimes. (8 plaques de verre 9x12 cm).

- 647 K., 46 ans, fabricant de jouets, 10 rue Lecoq à Sèvres (corps n° 1).
- 648 [S. M., 64 ans maroquinier, 209 rue de Créqui à Lyon] [corps n° 2].
- 649 G. L., 57 ans avocat, 15 rue Thérèse à Paris (corps n° 3).
- 50 B., 24 ans décorateur, 106 rue de l'Hôtel de Ville à Lyon (corps n° 4).
- 51 Z., 57 ans (corps n° 5).
- 52 [P., 42 ans] [corps n° 6].
- 53 Un homme non identifié, 25-30 ans. [corps n° 7].

Interprétation des documents photographiques : sur le cliché 3788 W 646, apparaît des soldats allemands, ce qui explique que cette action a d'abord été attribuée aux troupes d'Occupation. Mais ces militaires ne sont arrivés sur les lieux qu'après l'exécution.

Sources : Garcin (Paul), *Interdit par la censure, 1942-1944*, Editions Lugdunum, 1945, p.247.

Mazel (Pierre), *Mémorial de l'oppression, région Rhône-Alpes*, fascicule n° 1 : *Lyon et Ain*, Lyon, 1945, p. 131.

Greilsamer (Laurent), Schneidermann (Daniel), *Un certain monsieur Paul*, Editions Fayard, 1989, p. 19-21.

3788 W 654-683 Saint-Didier-de-Formans (Ain), vendredi 16 juin 1944, exécution, par les Allemands, de 28 personnes détenues au fort Montluc : vues d'ensemble des corps, vues séparées des victimes. (30 plaques de verre 9x12 cm).

⁶ Les photographies concernent 14 personnes sur les 21 fusillées. Les victimes non représentées ici sont : Victor Brique, Barthélemy Thomasi, Louis Ducenti, Isidore Jacques, Franchel Bach, Gaston Chaussard, un homme non identifié.

Vers 20 H, des détenus de la prison Montluc sont rassemblés et attachés par deux. Embarqués dans une camionnette sous escorte de deux conduites intérieures occupées par des Allemands, ils font un arrêt au siège de la Gestapo, place Bellecour, pendant une vingtaine de minutes, sans descendre du véhicule.

Ils sont ensuite transportés à Saint-Didier-de-Formans, via Caluire, Fontaines-sur-saône, Neuville-sur-Saône, Trévoux.

Sur la route de Trévoux, quelques kilomètres après le village, la camionnette s'arrête à hauteur d'un pré situé à gauche, au lieu dit « La Roussille », clos de toutes parts par de hauts buissons.

Les deux véhicules d'accompagnement se placent de part et d'autre de la route. Les détenus descendent quatre par quatre de la camionnette, ils sont immédiatement démenottés et exécutés par quatre Allemands, placés de chaque côté de l'entrée du pré (deux en uniforme, deux en civil) qui font usage de mitraillettes. Après le carnage, des coups de grâce sont donnés, toujours avec des armes automatiques.

Par un miraculeux hasard, deux des prisonniers abattus n'ont été que légèrement atteints, ils ont survécu à l'exécution. Vingt-huit autres détenus ont été exécutés⁷ :

- 655 M. E. , 47 ans, sous-chef de gare (corps n° 1).
- 656 R. M., 21 ans, mécanicien à Chassieu (Isère) (corps n° 2).
- 657 A. L., 42 ans, artisan brossier, arrêté le 16 mai 1944, à son domicile, 25 cours de la République à Villeurbanne suite à une trahison (corps n° 3).
- 658 1 homme non identifié (corps n° 4).
- 659 1 homme non identifié (corps n° 5).
- 660 I. H., 32 ans, plâtrier peintre, 27 rue Centrale à Thonon-les-Bains (corps n° 6).
- 661 Z. O. ou A., 26 ans (corps n° 7).
- 662 V. F., 44 ans, cantonnier, arrêté à Livron et pris en otage à Taulignan (corps n° 8).
- 663 C. L., 20 ans, étudiant, 159 rue Bataille à Lyon (corps n° 9).
- 664 G. Marius, 39 ans, employé SNCF, « lieutenant F. », demeurant 4 rue de la Métropole à Chambéry, membre de l'état major FTP régional, arrêté le 15 mai 1944 dans la souricière de la Grande rue de Saint-Clair suite à une trahison (corps n° 10).

- 665-666 B. F., 34 ans, chauffeur, 39 rue des Tables Claudiennes, Lyon (corps n° 11).
- 667 1 homme non identifié [C. J., 19 ans] (corps n° 12).
- 668 1 homme non identifié (corps n° 13).
- 669 B. M., 58 ans, professeur à la Sorbonne, 23 rue de l'Orangerie à Caluire (corps n° 14).
- 670 1 homme non identifié (corps n° 15).
- 671 1 homme non identifié (corps n° 16).
- 672 F. G., 21 ans, dessinateur, 32 rue des Aqueducs à Lyon (corps n° 17).
- 673 J. F., 36 ans, demeurant à Oullins « colonel V. », membre de l'état-major FTP régional, militaire de carrière, arrêté le 14 mai 1944, à la suite d'une trahison (corps n° 18).
- 674 C. A., 19 ans, GMR, 14 rue Basse Combalot à Lyon (corps n° 19).
- 675 1 homme non identifié [R. J.-M., 21 ans] (corps n° 20).
- 676 1 homme non identifié (corps n° 21).
- 677 1 homme non identifié (corps n° 22).
- 678 R. F., 43 ans, employé SNCF, 31 montée de Grande Côte à Lyon (corps n° 23).
- 679 1 homme non identifié [C. M., 32 ans, charpentier, rue Adonis à Toulouse, « commandant V. » membre de l'état-major FTP régional, arrêté le 15 mai 1944 dans la souricière de la Grande rue de Saint-Clair suite à une trahison (corps n° 24).
- 680 B. M., 38 ans, militaire, 9 rue du Lieutenant Colonel Prevost à Lyon (corps n° 25).
- 681 1 homme non identifié [B. M., 48 ans, électricien, arrêté à Livron et pris en otage à Taulignan] (corps n° 26).
- 682 D. F., 32 ans, étalagiste, 9 rue du Commandant Imosh à Marseille (corps n° 27).
- 683 B. L., 34 ans, avocat conseil, 39 bis rue de Marseille à Lyon (corps n° 28).

⁷ Parmi les personnes non identifiées se trouveraient M. B., 35 ans, H. C., 44 ans, contremaître menuisier, M. R., 35 ans, mineur.

Sources : Garcin (Paul), *Interdit par la censure, 1942-1944*, Editions Lugdunum, 1945, p.249.

Mazel (Pierre), *Mémorial de l'oppression, région Rhône-Alpes*, fascicule n° 1 : *Lyon et Ain*, Lyon, 1945, p. 135-136.

La Picirella (Joseph), *Témoignages sur le Vercors Drôme-Isère*, 1973, p. 158.

Ruby (Marcel), *Résistance et contre-Résistance à Lyon et en Rhône-Alpes*, Editions Horvath, 1995, p. 448.

3788 W 684-693 Saint-Laurent-de-Mure, samedi 17 juin 1944, exécution, par les Allemands de 10 personnes détenues au fort Montluc : vues séparées des victimes. (10 plaques de verre 9x12 cm).

Les Allemands ont fusillé dix détenus du fort Montluc à Lyon, patriotes arrêtés pour la plupart dans la Drôme. L'exécution a eut lieu au lieu dit « les Glandiers ».

Les victimes sont⁸ :

684 Un homme non identifié (corps n° 1).

685 Un homme non identifié (corps n° 2).

686 G. R., 41 ans, professeur (corps n° 3).

687 Un homme non identifié (corps n° 4).

688 Un homme non identifié (corps n° 5).

689 R. E. M., 22 ans employé SNCF (corps n° 6).

690 J. A., 19 ans, polisseur domicilié à Tournon (corps n° 7).

691 Un homme non identifié (corps n° 8).

692 Un homme non identifié (corps n° 9).

693 Un homme non identifié (corps n° 10).

Sources : Garcin (Paul), *Interdit par la censure, 1942-1944*, Editions Lugdunum, 1945.

La Picirella (Joseph), *Témoignages sur le Vercors Drôme-Isère*, 1973.

3788 W 694-700 Saint-Alban-de-Varèze (Isère), samedi 17 juin 1944, exécution, par les Allemands, de 7 Résistants en représailles d'une attaque d'un convoi allemand : vues des lieux et des corps. (7 plaques de verre 9x12 cm).

Au cours de l'attaque d'un convoi allemand près de Vernioz, un partisan français et un Autrichien, 21 ans, ancien soldat de la Wehrmacht, passé à la Résistance, tombèrent sous les balles allemandes.

Sources : La Picirella (Joseph), *Témoignages sur le Vercors Drôme-Isère*, 1973.
Monument aux morts de Biberot, commune de Vernioz.

3788 W 701-718 Roche (Isère), dimanche 18 juin, exécution, par les Allemands, de 20 personnes détenues au fort Montluc : vue des lieux, vues séparées des victimes. (18 plaques de verre 9x12 cm).

Dimanche 18 juin 1944, à Roche près de Saint-Laurent-de-Mure et de La Verpillère, les Allemands fusillèrent vingt détenus du fort Montluc parmi lesquels se trouvaient :

Deux Drômois : A. G., 45 ans, cultivateur, arrêté le 12 juin à Taulignan et C. R., 55 ans, distillateur à Grignan.

Sept Lyonnais : E. B., 33 ans, facteur, F. B., 26 ans, sous-directeur d'usine, L. B., 49 ans, modeleur, G. C., 26 ans, charcutier, A. D., 27 ans, pâtissier, J. G., 59 ans, marchand de vin, M. R., 24 ans, tailleur.

Un Villeurbannais : R. L., 22 ans manœuvre.

⁸ Parmi les personnes non identifiées se trouvent C. G., A. G., J. G., P. R. G. et A. M.

Quatre Viennois : E. A., 66 ans, entrepreneur, G. A., 37 ans, industriel, F. D., 18 ans, aide vérificateur PTT, R. N., 47 ans, ingénieur en électricité (Sainte-Colombe-lès-Vienne), L. C., 47 ans, exploitant forestier à Saint-Chef (Isère).

Un monument de mémoire a été érigé au lieu-dit « Croix Châtain » sur la commune de Roche, qui rappelle la fusillade en ce lieu. Figurant sur ce monument, en plus des noms déjà cités : J. G., 21 ans, M. J., 18 ans, A. M., 21 ans, L. O., 39 ans, L. S., 21 ans.

- 702 G. J., 21 ans (corps n° 1).
- 703 B. F., 26 ans, sous-directeur d'usine [corps n° 3].
- 704 D. F., 18 ans, aide vérificateur PTT (corps n° 4).
- 705 N. I. R., 47 ans, ingénieur en électricité (Sainte-Colombe-les-Vienne) (corps n° 5).
- 706 B. L., 49 ans, modeleur. (corps n° 6).
- 707 B. E., 33 ans, facteur. (corps n° 7).
- 708 C. G., 26 ans, charcutier. (corps n° 8).
- 709 R. M., 24 ans, tailleur. (corps n° 9).
- 710-711 D. A., 27 ans, pâtissier. (corps n° 10).
- 712 S. L., 21 ans (corps n° 13).
- 713 A. G., 37 ans, industriel. (corps n° 14).
- 714 L. R., 22 ans manœuvre (corps n° 15).
- 715 G. A., 45 ans, cultivateur, arrêté le 12 juin à Taulignan (corps n° 17).
- 716 J. M., 18 ans (corps n° 18).
- 717-718 2 hommes non identifiés.

Sources : Garcin (Paul), *Interdit par la censure, 1942-1944*, Editions Lugdunum, 1945, p. 250.

La Picirella (Joseph), *Témoignages sur le Vercors Drôme-Isère*, 1973, p. 160.
Monument de « Croix Chatain » commune de Roche.

3788 W 719-720 Les Côtes-d'Arey, 27 juin 1944, exécution, par les Allemands, de 4 Résistants : vues des corps. (2 plaques de verre 9x12 cm).

3788 W 721-723 Lyon, place Bellecour, jeudi 27 juillet 1944, exécution, par les Allemands, de 5 Résistants : vue générale de la place, vues des victimes (3 plaques de verre 9x12 cm).

Nuit du 26 au 27 juillet 1944, vers minuit, une explosion se produisait à l'intérieur du café restaurant « le Moulin à vent » situé 10 place Bellecour, à Lyon, à l'angle de la rue Gasparin.

Cet établissement était réquisitionné par les autorités d'occupation et principalement fréquenté par des officiers et des policiers allemands, les nouveaux bureaux de ces derniers étant situés en face, sur la place.

L'accès en était toutefois autorisé aux civils français. Profitant de cette opportunité, des Résistants (probablement deux Jurassiens), avaient déposé une bombe à retardement sur l'étagère des annuaires téléphoniques, peu avant la fermeture fixée à 23 heures.

L'explosion fit des dégâts matériels relativement importants (vitrine brisée, cloisons et plafonds endommagés), mais sans faire de victime (l'explosion étant intervenue une heure après la fermeture). Immédiatement, la police française ouvrit une enquête et une information judiciaire fut ordonnée. Mais, les autorités d'occupation allaient réagir avec brutalité et la section IV du SIPO-SD organisa les repréailles.

Jeudi 27 juillet 1944, à midi, heure où la foule est particulièrement dense sur cette place très fréquentée du centre ville, une automobile déposait devant le restaurant « le Moulin à vent », des militaires allemands en tenue mais sans casques, armés de mitraillettes et de fusils. L'un d'eux, en bras de chemise, manches retroussées, allait s'adosser à un platane. Ordre était donné au gardien de la paix L. L. qui était de service à cet endroit « d'évacuer le trottoir ».

Rapidement, les militaires interdisaient toute circulation en immobilisant les véhicules sur la chaussée et les passants sur les trottoirs côté nord de la place.

Peu après, arrivant du pont de la Guillotière et de la rue de la Barre, c'est à dire de la direction de la prison Montluc, une traction-avant grise circulant à vive allure, freinait brusquement devant les lieux de l'attentat. Le chauffeur était en civil, complet bleu marine croisé, il sortait du véhicule avec un Allemand en tenue et casquette plate à visière de cuir.

Le civil entrouvrait la portière du côté droit et tirait par les cheveux un des hommes, assis à l'arrière. L'Allemand à la casquette faisait feu aussitôt.

Successivement, trois autres prisonniers descendaient de la voiture, dès qu'ils avaient posé le pied à terre, des coups de feu retentissaient et les corps tombaient sur le trottoir. Le cinquième se débattait à l'intérieur de la traction. Il portait des lunettes d'après les témoins, mais il était exécuté comme les autres, son corps restait étendu sur la chaussée, la tête dans le caniveau.

Tous n'étaient pas morts, celui qui se trouvait le plus à droite, (en regardant le café) bougeait encore. Plusieurs personnes, dont une infirmière de la Croix Rouge, voulaient intervenir pour porter secours aux blessés, elles en sont empêchées par les soldats allemands.

Aux détonations et au spectacle qu'elles ponctuaient, un remous avait agité la foule dont une partie fut prise de panique.

Les Allemands se retiraient peu après, abandonnant les cadavres sur les lieux même de leur crime. Ils laissaient la consigne formelle de ne pas procéder à leur enlèvement.

La police française était chargée d'assurer le service d'ordre et les cinq fusillés demeurèrent ainsi exposés.

Le 28 juillet 1944 à la population bouleversée, la presse régionale devait fournir des explications visées par la censure. Un communiqué figurant en bonne place et signé Ofi-Havas était intitulé : « Châtiment rapide d'un attentat ». « Lyon, 27 juillet, une bombe explosait dans un restaurant de Lyon, place Bellecour dans la nuit du 26 au 27 juillet 1944. Cet établissement était principalement fréquenté par une clientèle allemande. Une opération rapide permettait, peu après, l'arrestation de cinq personnes faisant partie du groupe terroriste, responsable de l'attentat. Elles ont toutes été exécutées sur les lieux de leur forfait, le lendemain même de l'explosion ».

Cette relation des faits était évidemment absolument fausse. Les personnes exécutées n'étaient pour rien dans la commission de l'attentat et toutes étaient déjà sous les verrous, bien avant les faits.

Par la suite, les Allemands avaient remis à la police française, une liste de noms, mais on ne savait pas qui était qui. C'est le docteur B., chef des travaux de médecine légale à la faculté de médecine de Lyon, qui se chargea de l'examen des corps.

Sources : Garcin (Paul), *Interdit par la censure, 1942-1944*, Editions Lugdunum, 1945, p.274-275.

Mazel (Pierre), *Mémorial de l'oppression, région Rhône-Alpes*, fascicule n° 1 : *Lyon et Ain*, Lyon, 1945, p. 23-27.

Ruby (Marcel), *Résistance et contre-Résistance à Lyon et en Rhône-Alpes*, Editions Horvath, 1995, p. 575.

De Hoyos (Ladislas), *Barbie*, Editions Robert Laffont, 1984, p. 123-127.

- 3788 W 724 Lyon, hôpital de la Croix-Rousse, 16 juin 1944 : corps d'une victime à la morgue : vue du corps. (1 plaque de verre 9x12 cm).
- 3788 W 725-754 Portes-lès-Valence (Drôme), samedi 8 juillet 1944, exécution, par les Allemands, de 30 personnes détenues au fort Montluc : vues séparées des victimes. (30 rhodoïdes).

En repréailles d'une action de sabotage de la Résistance visant le dépôt SNCF de Portes-lès-Valence, les Allemands amenaient sur le site, trente-trois détenus du fort Montluc à Lyon, qu'ils alignaient le long d'un pan de mur, seul vestige du bâtiment administratif et fusillaient. Les victimes de cette exécution étaient :

- 725 D. R. (corps n° 1).
- 726 1 homme non identifié (corps n° 2).
- 727 L. P. (corps n° 3).
- 728 F. M. (corps n° 4).
- 729 B. Y. (corps n° 5).
- 730 1 homme non identifié (corps n° 6).
- 731 V. G. (corps n° 7).
- 732 1 homme non identifié (corps n° 8).
- 733 L. J. (corps n° 9).
- 734 1 homme non identifié (corps n° 10).
- 735 C. R. (corps n° 11).
- 736 F. L. (corps n° 12).
- 737 1 homme non identifié (corps n° 13).
- 738 L. O. (corps n° 14).
- 739 L. H. (corps n° 15).
- 740 C. H. (corps n° 16).
- 741 S. M. A. (corps n° 17).
- 742 S. A. (corps n° 18).
- 743 S. J. (corps n° 19).
- 744 G. E. (corps n° 20).
- 745 E. M. (corps n° 21).
- 746 E. R. (corps n° 22).
- 747 F. M. (corps n° 23).
- 748 1 homme non identifié (corps n° 24).
- 749 B. A. (corps n° 25).
- 750 1 homme non identifié (corps n° 26).
- 751 L. M. (corps n° 27).
- 752 Z. Z. (corps n° 28).
- 753 L. S. (corps n° 29).
- 754 1 homme non identifié (corps n° 30).

Sources : Garcin (Paul), *Interdit par la censure, 1942-1944*, Editions Lugdunum, 1945, p. 263.

La Picirella (Joseph), *Témoignages sur le Vercors Drôme-Isère*, 1973, p. 181.

3788 W 755-782 Toussieu (Isère), mercredi 12 juillet 1944, exécution, par les Allemands, de 28 personnes détenues au fort Montluc : vues séparées des victimes. (28 plaques de verre 9x12 cm).

- Le 12 juillet 1944, les Allemands fusillèrent 28 détenus du fort Montluc de Lyon, au lieu-dit « La Perrière ». Les victimes présents sur les photographies sont⁹
- 755-756 2 hommes non identifiés.
 - 757 H. J., 24 ans adjudant FFI (corps n° 3).
 - 758-759 2 hommes non identifiés.
 - 760 P. P., 23 ans chauffeur (corps n° 6).
 - 761-768 8 hommes non identifiés.
 - 769 M. A., 21 ans chauffeur (corps n° 15).
 - 770-772 3 hommes non identifiés.
 - 773 M. A., 21 ans, manoeuvre (corps n° 19).
 - 774 1 homme non identifié.
 - 775 B. A., 22 ans, boucher, Résistant de la 13^e C^{ie} du 4^e bataillon de l'AS Drôme. (corps n° 21).
 - 776 R. C., 22 ans étudiant (corps n° 22).
 - 777 1 homme non identifié.
 - 778 PUGNIERE Paul, 21 ans (corps n° 24).

⁹ Parmi les victimes non identifiées se trouveraient B. J., 19 ans garçon d'hôtel, B. R., 24 ans employé de commerce, C. C., mécanicien, C., 20 ans, C. M., 19 ans, menuisier, C. E., 30 ans charcutier, G. M., 35 ans, G. E., 36 ans électricien, G. M., G. J.-F., 23 ans, M. P., 20 ans, P. R., 19 ans chauffeur, P. M., 23 ans, avocat à la cour d'appel de Paris, lieutenant maquisard du Vercors, arrêté le 4 juin 44 à Saint-Jean-en-Royans.

779-782 4 hommes non identifiés.

Sources : Garcin (Paul), *Interdit par la censure, 1942-1944*, Editions Lugdunum, 1945, p. 164.

Ruby (Marcel), *Résistance et contre-Résistance à Lyon et en Rhône-Alpes*, Editions Horvath, 1995, p. 576.

La Picirella (Joseph), *Témoignages sur le Vercors Drôme-Isère*, 1973, p. 189.

3788 W 783-796 Genas, mercredi 12 juillet 1944, exécution, par les Allemands, de 22 personnes détenues au fort Montluc : vues des tombes, vues des victimes. (14 plaques de verre 9x12 cm).

Parmi ces victimes se trouvaient :

786 S. A. (corps n° 1), 1 homme non identifié (corps n° 2).

787 G. E. A. (corps n° 3), J. R., sous-lieutenant FFI (corps n° 4).

788 B. J. (corps n° 5), P. P. G. (corps n° 6).

789 T. P. C. M. arrêté à Nyons (Drôme) (corps n° 7), B. (M.) H. J. G. dit « Cordier », chef national zone sud des JMUR (FTP) (corps n° 8).

790 B. A. A. P. H. (corps n° 9), M. S. (corps n° 10).

791 M. R. (corps n° 11), D. H. A. dit « Brisson », chef régional des JMUR et des JUIP (FTP) arrêté à Nyons (Drôme) (corps n° 12).

792 C. L. (corps n° 13), 1 homme non identifié (corps n° 14).

793 V. R. L., sous-lieutenant FFI, agent de liaison du Commandant A. R. dit «Vauban ». (corps n° 15), R.-G. A. (corps n° 16).

794 A. G. (corps n° 17), B. M. (corps n° 18).

795 F. A. J. (corps n° 19), 1 homme non identifié (corps n° 20).

796 M. J. L. (corps n° 21), D. H. (corps n° 22).

Sources : Garcin (Paul), *Interdit par la censure, 1942-1944*, Editions Lugdunum, 1945, p. 164.

Ruby (Marcel), *Résistance et contre-Résistance à Lyon et en Rhône-Alpes*, Editions Horvath, 1995, p. 576.

La Picirella (Joseph), *Témoignages sur le Vercors Drôme-Isère*, 1973, p. 189.

3788 W 797-798 Balan (Ain), 28 juillet 1944, découverte du corps d'une personne détenue au fort Montluc et exécutée : vues du corps. (2 plaques de verre 9x12 cm).

3788 W 799-810 Pusignan (Isère), 4 août 1944, découverte de corps : vues séparées des victimes¹⁰. (12 plaques de verre 9x12 cm).

3788 W 811-821 Saint-Genis-Laval, 20 août 1944, exécution, par la police allemande, de personnes détenues au fort Montluc : vues du charnier et des personnes chargées de l'enquête, identification et inhumation, vues de certaines victimes. (11 plaques de verre 9x12 cm).

Sélection des victimes, samedi 19 août 1944, fin d'après-midi, prison Montluc à Lyon : une cinquantaine de prisonniers occupants des cellules ou des pièces communes (réfectoire, atelier) ont été appelés « sans bagages », formule habituelle pour un interrogatoire mais aussi dans le cas d'exécution. Quelques femmes et deux prêtres se trouvaient parmi eux.

Conduits dans l'une des cours de la prison, ils ont été alignés contre le mur, les mains liées dans le dos, les uns du côté du dortoir des gardiens, les autres du côté des cellules. De ces deux groupes, l'un a été emmené entre 19 et 20 heures. Le camion chargé de transporter l'autre, n'ayant pu être mis en marche, ceux qui auraient du y prendre place demeuraient dans la cour jusqu'à la tombée de la nuit. Ensuite ils ont été conduits dans l'une des caves de la prison où ils ont passé la nuit.

¹⁰ Pas de précision sur cet événement.

Repérage des lieux, samedi 19 août 1944, début de soirée, Saint-Genis-Laval : des officiers allemands visitaient avec soin, les abords du fort désaffecté de la « Côte de Lorette » et enfonçaient la porte de la maison abandonnée du garde.

Nouvelle sélection des victimes, dimanche 20 août 1944, 6 h, Lyon, prison Montluc : les prisonniers enfermés dans les caves de la prison ont été reconduits dans leurs cellules entre 6 h et 7 h.

Organisation du massacre, dimanche 20 août 1944, 7 h, Lyon, place Bellecour, siège du SIPO-SD : Klaus Barbie organisait une réunion pour préciser la mission à ses subordonnés. D'après des participants, la plus grande partie des membres du bureau étaient engagés dans cette opération, agents allemands et français confondus. Barbie prétendait qu'il avait un ordre de Paris mais il est possible qu'il agisse d'initiative. Après cette réunion, les membres du SD embarquaient dans des voitures légères et se dirigeaient alors vers la prison Montluc.

Départ, dimanche 20 août 1944, 7 h 30, Lyon, prison Montluc : les détenus accompagnés dans leurs cellules, ont été rappelés ainsi que de nombreux autres prisonniers. Parmi eux, se trouvaient six à huit femmes. B. V., un agent du SD, avait apporté un rouleau de ficelle. Il lui servit à ligoter les poignets des prisonniers dans le dos, en les regroupant deux par deux.

Ils embarquaient alors dans deux cars : un peint en jaune du type Citroën, l'autre, fourgon cellulaire aux hublots garnis de barreaux de fer et qui portait encore l'inscription « Gendarmerie nationale ». Dans ce car, les personnes étaient assises sur des banquettes transversales, les mains attachées, dans chaque rang, à une chaîne allant d'un côté à l'autre du car.

Le convoi quittait Montluc vers 8 heures, formé des deux cars, encadrés de cinq à six voitures de tourisme bondées de civils dont certains portaient un brassard jaune avec inscription en lettres noires (probablement l'inscription « SD » que portaient les auxiliaires français de la Gestapo).

Itinéraire : boulevard des Hirondelles, avenue Berthelot, pont Pasteur, Oullins, traversée de Saint-Genis-Laval vers 8 h 30. Les voitures, après un bref arrêt à la Gendarmerie, se dirigeaient vers le fort de Côte Lorette. Un troisième car se serait joint au convoi, il aurait transporté une quinzaine de miliciens en tenue et armés de mitraillettes. Avec beaucoup de peine, les cars surchargés atteignaient le fort.

Arrivée et mise en place, dimanche 20 août 1944, à partir de 8 h 40, Saint-Genis-Laval, fort de Côte-Lorette : arrivé au fort, les Allemands sortaient des voitures et dispersaient les rares personnes qui se trouvaient dans les parages, des agriculteurs pour la plupart.

Certains Allemands semblaient très détendus, sifflaient, chantaient, enlevaient leurs veste, l'un d'entre eux était même en short.

Seuls les cars entrèrent dans l'enceinte, après ouverture du portail en fer. Des soldats allemands formaient un cordon de barrage autour du fort. Après une attente d'un quart d'heure, dans les cars, les prisonniers étaient extraits deux par deux des véhicules et emmenés dans la maison désaffectée du garde du fort.

Le massacre : quelque temps après, vers 10 h, éclataient des coups de feu « par salves intermittentes à peu près régulières ». Les prisonniers emmenés au premier étage de la maison étaient exécutés sommairement de deux balles dans la nuque. Les suivants étaient obligés de monter sur le tas formé par l'amoncellement des cadavres de leurs compagnons. Le sang coulait à flot à travers le plafond. Les assassinats se poursuivaient ensuite au rez-de-chaussée dans une même pièce où environ la moitié des victimes furent exécutées de la même manière. Cela formait un tas de cadavres d'environ 1 m 50 de hauteur. Parfois, les exécuteurs étaient obligés de monter sur les corps de leurs victimes pour achever ceux qui râlaient encore. La fusillade se prolongea pendant près de trois quarts d'heure.

Fuite du seul rescapé de la tuerie : après l'exécution, R. V. s'était caché dans un

réduit, en compagnie de deux jeunes filles et d'un autre homme. Se voyant découvert par un agent du SD, il prenait la fuite en sautant par une fenêtre du rez-de-chaussée côté nord. Les Allemands et les civils tiraient. Deux fugitifs qui l'avaient suivi sont immédiatement abattus et rejetés dans la maison où un incendie a été allumé. V., poursuivi par huit civils qui lui tiraient dessus alors qu'il longeait un ravin, était atteint derrière le genou, il tombait. « Il est touché » s'écriait en français, l'un des tireurs et la fusillade cessait. Brusquement, le fugitif se redressait et reprenait sa course, disparaissait en sautant haies et murettes, à travers cours et jardins des maisons voisines du fort. Puis il montait sur un toit et il y restait caché de 10 h jusqu'à 22 h.

Passage d'une colonne allemande et incidents à Saint-Genis-Laval : pendant la fusillade, une colonne allemande en retraite s'était arrêtée à Saint-Genis-Laval, à cause d'une alerte aérienne. Des balles sifflaient à leurs oreilles. Elles étaient vraisemblablement tirées du fort en direction des trois personnes en fuite. Se croyant attaqués, les soldats allemands jetaient des grenades et perquisitionnaient dans quelques maisons. Ils arrêtaient trois habitants. L'alerte ayant cessé, les prisonniers étaient relâchés et les Allemands repartaient vers Lyon aux alentours de 11 h 15, sans rien savoir du massacre qui se déroulait tout près.

Incendie de la maison : au fort, les Allemands apportaient entre 10 et 11 h, dans la maison, des bidons d'essence du type « réserve de voiture » pour arroser de carburant les corps et les incendier. B. V. se serait brûlé les mains et les bras en voulant mettre le feu à un tonneau d'essence. D'après le témoignage d'un agent du SD, des soldats utilisèrent également des plaques de phosphore pour activer la combustion et des grenades pour déchiquer les cadavres. Pendant l'incendie, une victime épargnée accidentellement, se dressa à une fenêtre de la façade sud de la maison et implora la pitié de ses bourreaux. Elle fut immédiatement abattue par un feu nourri et criblée de balles. Sous l'action de la chaleur, son visage se fixa et se crispa dans une vision d'épouvante. La température augmentant, son visage se mit à fondre comme de la cire.

Dynamitage de la maison : entre 10 h 45 et 14 h, pendant que les deux cars occupés seulement par quelques « Feldgrau » et les voitures de tourisme, bondées de civils aux mines réjouies, quittaient les lieux en direction de Saint-Genis-Laval, des soldats du 19^e régiment de police plaçaient des charges explosives contre la façade de la maison. Les explosions se sont succédées assez régulièrement, toutes les 10 à 15 mn, jusqu'à près de 14 h. Des débris de matériaux et des fragments de corps humains ont été projetés aux environs. Jusqu'à 16 h, un service de gardiens allemands repoussait tout visiteur, particuliers comme officiel. Au départ des militaires allemands, les autorités locales françaises, ainsi que les équipes de secouristes procédaient aux premières constatations. A proximité de ce que fut la maison, trois bouteilles de champagne encore gluantes, ont été retrouvées. Elles avaient été sablées par les tueurs après leur « exploit ».

Instigateurs et exécutants : cette exécution massive a été froidement organisée à l'instigation du KDS de Lyon (Kommandeur der Sipo-SD) Knab et de son adjoint Klaus Barbie.

La participation d'une grande partie des effectifs allemands de ce service est évidente (parmi lesquels les officiers H., S., K. ainsi que les sous-officiers H. B. et F. P.). De nombreux auxiliaires français du SD ont également pris part à cette tuerie : J. C., M. B., J. D., J. N., A. A, M. P., L. G....

Victimes : le nombre exact des victimes n'a pu être établi. Il pourrait être de 110 à 130, dont une douzaine de personnes du sexe féminin. Quatre-vingt-deux corps ont pu recevoir une sépulture individuelle (43 hommes et 5 femmes). Six cercueils ont été utilisés pour contenir les débris humains épars. Seize corps seulement ont permis une identification formelle.

Sources : Garcin (Paul), *Interdit par la censure, 1942-1944*, Editions Lugdunum, 1945, p. 290.

Ruby (Marcel), *Résistance et contre-Résistance à Lyon et en Rhône-Alpes*, Editions Horvath, 1995, p. 580-582.

Chauvy (Gérard), *Lyon des années bleues*, Editions Plon, 1987, p. 154-156.

De Hoyos (Ladislas), *Barbie*, Editions Robert Laffont, 1984, p. 130-136.

La Picirella (Joseph), *Témoignages sur le Vercors Drôme-Isère*, 1973.

3788 W 822-846 Lyon, Oullins, Villeurbanne, août 1944, exécutions ou morts violentes dans divers quartiers : vues séparées des victimes. (25 plaques de verre 9x12 cm).

822-825 Morgue, 29 août 1944.

826-828 Krieglazarett (hôpital militaire allemand), 10 août 1944.

829-830 Rue Bonnel, 12 août 1944.

831 Croix rouge Saint-Nom-de-Dieu, 29 août 1944.

832 Hôpital Grange-blanche, 28 août 1944.

833 Hôpital Grange-blanche, 19 août 1944.

834-835 Hôtel-de-Ville, 7 août 1944.

836-839 Place Jean Macé, 6 août 1944.

840-841 Dépôt Vauban (police française), 27 août 1944.

842-843 X..., Oullins, 12 août 1944.

844-846 Nouveau cimetière de Cusset, 28 août 1944.

3788 W 847-854 Chasse-sur-Rhône, 12 août 1944, exécutions¹¹ : vues séparées des victimes. (8 plaques de verre 9x12 cm).

3788 W 855-856 Collonges-au-Mont-d'Or, 23 août 1944, exécutions¹² : vues séparées des victimes. (2 plaques de verre 9x12 cm).

3788 W 857-861 Saint-Jean-d'Ardières, domaine de Pizay, jeudi 10 août 1944, exécution, par les Allemands, de 6 personnes détenues au fort Montluc : vues séparées des victimes. (5 plaques de verre 9x12 cm).

857 D. J. J. (corps n° 1).

858 M. R. A. (corps n° 2).

859 HERBET Marcel (corps n° 3).

860 1 homme non identifié (corps n° 4).

861 GREZAUD André Jean (corps n° 5).

Sources : Garcin (Paul), *Interdit par la censure, 1942-1944*, Editions Lugdunum, 1945.

Ruby (Marcel), *Résistance et contre-Résistance à Lyon et en Rhône-Alpes*, Editions Horvath, 1995.

3788 W 862-863 Saint-Symphorien, 10 août 1944, exécutions : vues séparées des victimes¹³. (2 plaques de verre 9x12 cm).

3788 W 864-865 Saint-Maurice-de-Gourdans, 19 septembre 1944, exécutions de 3 personnes : vues des victimes sur les lieux de la découverte¹⁴. (2 plaques de verre 9x12 cm).

3788 W 866-870 Villeurbanne, cimetière de Cusset, 2 et 30 septembre 1944 : vues séparées des victimes¹⁵. (5 plaques de verre 9x12 cm).

¹¹ Pas de précision sur cet événement.

¹² Pas de précision sur cet événement.

¹³ Pas de précision sur cet événement.

¹⁴ Pas de précision sur cet événement.

3788 W 871-894 Villeurbanne, 10-16 novembre 1944, charnier de la Doua : vues des opérations d'exhumation, vues des restes des corps. (24 plaques de verre 9x12 cm).

Le nombre de résistants fusillés par les Allemands n'est pas connu avec précision. Avant l'été 1944, les exécutions ont lieu surtout au terrain militaire de la Doua (champ de tir et terrain de manoeuvre) et à Montluc même (fort).

Les renseignements manquent, faute de témoins. On sait seulement que de novembre 1943 à juin 1944, 77 patriotes ont été condamnés à mort par le tribunal de guerre allemand et ont été fusillés à la Doua par des pelotons provenant de troupes régulières, et en présence d'aumôniers.

Les Allemands procédaient indifféremment à l'exécution d'une ou plusieurs personnes à la fois. Ces exécutions ont été de plus en plus nombreuses au cours de l'année 1944.

Sources : Ruby (Marcel), *Résistance et contre-Résistance à Lyon et en Rhône-Alpes*, Editions Horvath, 1995, p. 574-575.

3788 W 895-896 Beaujeu, 23 novembre 1944, découverte de 3 personnes exécutées : vues séparées de 2 victimes. (2 plaques de verre 9x12 cm).

3788 W 897-901 Saint-Didier-de-Formans (Ain), 27 octobre 1944, exécution de soldats allemands en représailles de l'exécutions de juin 1944 : vues des victimes par deux. (5 plaques de verre 9x12 cm).

3788 W 902-904 Saint-Romain-en-Gal, 19 janvier 1945, exhumation : vues des lieux et des victimes. (3 plaques de verre 9x12 cm).

3788 W 905-927 Saint-Martin-en-Haut, 29 avril 1950, exhumation de cadavres allemands : vues des lieux, du travail d'exhumation et des participants, vues de détail de grenades et casques. (5 plaques de verre 9x12 cm, 18 rhodoïdes 6x4 cm.)

3788 W 928-937 Région lyonnaise et Lyon, découvertes de cadavres : vues séparées des victimes. (10 plaques de verre 9x12 cm).

928-929 1 homme non identifié (corps n° 4), Decines-Charpieu.

930 CHARVET Max, Heyrieux (Isère).

931 ROGIER, Heyrieux (Isère).

932-933 COUDIER Gaston, Institut médico-légal.

934 1 homme non identifié, Rockfeller (siège de l'Institut médico-légal).

935-936 1 femme non identifiée, rue Sainte-Hélène (siège de la Milice).

937 1 homme non identifié, dépôt Vauban (police française).

3788 W 938-954 Exécution de 16 personnes : vue générale des corps sur le lieu de la découverte, vues séparées des victimes (corps n°4-17, 28, 33)¹⁶. (17 plaques de verre 9x12 cm).

ÉVÉNEMENTS DIVERS

3788 W 955-966 Lyon, bureau de tri postal rue Dugas-Montel, 12 décembre 1942, 5 h, vol à mains armées : reconstitution in situ. (12 plaques de verre 9x12 cm).

¹⁵ Pas de précision sur cet événement.

¹⁶ Pas de précision sur cet événement.

3788 W 967-980 Lyon, prison Saint-Paul, 6 avril 1943, tentative d'évasion : vues de la prison, de la cellule et du matériel d'évasion. (14 plaques de verre 9x12 cm).

MEURTRES OU DÉCOUVERTES DE CADAVRES

3788 W 981-987 décembre 1942, exécution, par les Allemands de M. Deffet, sujet belge : vues du corps de face et de profil, à la morgue. (7 plaques de verre 9x12 cm).

3788 W 988-989 Loyette, 11 mai 1943, meurtre de M. Hennuyer : vues du corps face et profil. (2 plaques de verre 9x12 cm).

3788 W 990-1001 Sonnay (Isère), 3 juin 1944, meurtre de Moïse Rivoire : vues des lieux et du corps. (12 plaques de verre 9x12 cm).

3788 W 1002-1013 Exécutions de 2 personnes : vues des lieux et des corps¹⁷. (12 plaques de verre 9x12 cm).

3788 W 1014-1019 Charvieu (Isère), 17 avril 1944, découverte du corps d'une personne non identifiée : vues des lieux et du corps. (6 plaques de verre 9x12 cm).

3788 W 1020-1024 Tassin-la-Demi-Lune, 15 mai 1944, découverte du corps d'un homme non identifié (crime à caractère antisémite) : vues du corps sur les lieux de la découverte et à la morgue. (5 plaques de verre 9x12 cm).

3788 W 1025-1032 Beauregard Villefranche, 20 mai 1944, meurtres de plusieurs personnes non identifiées (crimes à caractère antisémite) : vues des lieux et des victimes. (8 plaques de verre 9x12 cm).

3788 W 1033-1035 Reventin-Vaugris (Isère), 26 mai 1944, exécution de 2 personnes non identifiées (crimes à caractère antisémite) : vues des victimes sur les lieux de la découverte¹⁸. (3 plaques de verre 9x12 cm).

3788 W 1036-1040 1^{er} juin 1944, meurtre de M. Chassignet : vues du corps, d'armes et de documents (cartes d'identité). (5 plaques de verre 9x12 cm).

3788 W 1041-1042 Villeurbanne, Charpennes, 2 juin 1944, meurtre : vues du corps sur les lieux. (2 plaques de verre 9x12 cm).

3788 W 1043-1047 Bessenay, 12 juin 1944, meurtres de Bellavoir et de Marguerite Mayer : vues des lieux et des corps. (5 plaques de verre 9x12 cm).

3788 W 1048-1056 Viré (Saône-et-Loire), 13 juin 1944, meurtre de Mme Jacquetin : vues des lieux (maison et intérieur), détail d'empruntes. (9 plaques de verre 9x21 cm).

3788 W 1057-1060 Saint-André-le-Gaz (Isère), 17 juin 1944, meurtre de Emptoz dans une voiture : vues de la voiture. (4 plaques de verre 9x12 cm).

¹⁷ Pas de précision sur cet événement.

¹⁸ Une des victimes était René Jacob Amoyel : voir le fonds du service du Mémorial de l'oppression, 3808 W 585).

- 3788 W 1061 26 juin 1944, découverte d'un cadavre dans le Rhône : vue du corps. (1 plaque de verre 9x12 cm).
- 3788 W 1062-1065 Saint-Laurent-de-Mure, 26 juin 1944, meurtres de 2 hommes non identifiés : vues des lieux et des victimes. (4 plaques de verre 9x12 cm).
- 3788 W 1066 Lyon, pont Pasteur, 7 juillet 1944, découverte d'un cadavre : vue du corps à la morgue. (1 plaque de verre 9x12 cm).
- 3788 W 1067-1068 Lyon, Croix-Rousse, mardi 27 juin 1944, meurtre du brigadier Cuny-Ravet : vues du corps à la morgue. (2 plaques de verre 9x12 cm).

Mardi 27 juin 1944 : mort du gardien de la paix Francisque Cuny-Ravet, né à Massigneux-de-Rives (Ain) le 27 juin 1902, atteint d'une balle au ventre, lors de l'attaque à main armée du poste de police de la Croix-Rousse. Les quatre individus étaient armés de mitraillettes et armes de poing. Le policier, transporté à l'hôpital de Grange-Blanche a été opéré d'urgence mais il est décédé à 5 h 30.

Il s'agissait très vraisemblablement de ce que les FTPF intitulaient « opération de récupération d'armes ». Trois des agresseurs étaient vêtus d'uniformes des chantiers de jeunesse, un quatrième était en civil. L'un d'entre eux, en se retirant, chutait sur une bicyclette et abandonnait son arme : une mitraillette de marque « Austein » (sic) calibre 9 mm.

Policiers témoins des faits :

Gardiens LAURENT et Paul et LACOTE Marcel, gardien auxiliaire EYRARD.
Service chargé de l'affaire : Section de police judiciaire et intendance de police.

Sources : Ruby (Marcel), *Résistance et contre-Résistance à Lyon et en Rhône-Alpes*, Editions Horvath, 1995, p. 449.

Mention de la main-courante du poste de police de la Croix-Rousse.

- 3788 W 1069-1071 Ecully, 29 juin 1944, meurtre de Louis Chirpaz : vues des lieux et du corps. (3 plaques de verre 9x12 cm).
- 3788 W 1072-1073 Collonges-au-Mont-d'Or, 29 juin 1944, découverte d'un cadavre dans la Saône : vues du corps à la morgue. (2 plaques de verre 9x12 cm).
- 3788 W 1074-1079 Saint-Didier-au-Mont-d'Or, 29 juin 1944, meurtre de Gire : vues des lieux et du corps. (6 plaques de verre 9x12 cm).
- 3788 W 1080-1084 24 octobre 1945, meurtre de Guiraud alias Frantz Maritain : photographies du capitaine Guiraud, vues du corps. (5 plaques de verre 9x12 cm).
- 3788 W 1085-1089 Lyon, prison Montluc, jeudi 7 décembre 1944, mort de Max Payot : vues du corps. (5 plaques de verre 9x12 cm).

Max Robert Payot est né le 31 décembre 1921 à Bonneville (Haute-Savoie) de François et Léopoldine Krazner (d'origine autrichienne). Il exerçait la profession de représentant de commerce.

« Petite frappe » appointé par la Gestapo, il participait à de très nombreuses opérations de répression (dont le massacre de Saint-Genis-Laval en août 1944). Il a été très vite considéré comme un tueur du SD. A la Libération, il prenait le parti de ne pas fuir en Allemagne et se présentait volontairement au commandant Victoire en se prétendant agent double introduit au SD allemand sur ordre du réseau Ajax. Il semble que courant septembre, Payot ait été au 2e bureau FFI du commandant Victoire, non comme prisonnier mais comme indicateur, et même agent du SR.

A la mi-septembre, il était incarcéré à Montluc, mais il s'évadait le 21 septembre 1944 lors d'un transfert organisé par le nommé Gallas, officier du 2e bureau, qui

s'était chargé du cas Payot depuis le début. Cette évasion, réussie dans des circonstances très suspectes, provoquait un véritable scandale et une campagne de presse virulente.

Le 22 octobre 1944, Max Payot était repris dans un camp de prisonniers de guerre allemands où il se faisait passer pour un évadé autrichien. Il semble redouter un retour à Lyon.

Le 7 décembre 1944, il était abattu d'un coup de revolver par un gardien, dans sa cellule de la prison Montluc. La version officielle (Yves Farge, commissaire de la République) indiquait que Payot avait essayé de s'évader en agressant un de ses gardiens. Une version officieuse divulguée par des détenus occupant la même cellule que Payot, contredisaient les officiels : d'après eux, Payot, isolé dans ce but, aurait été abattu sciemment.

Après un début d'enquête sur les tenants et les aboutissants de cette « exécution » et un conflit entre autorités civiles (et judiciaires) et autorités militaires (le gardien qui a tiré, était sous-officier FFI), l'affaire était classée et les suspects (Gallas) bénéficiaient d'un non-lieu.

Sources : Chauvy (Gérard), *Lyon des années bleues*, Editions Plon, 1987, p. 124-133.

PHOTOGRAPHIES DE DOCUMENTS D'ÉPOQUE

3788 W 1090-1101 Reproductions de documents d'époque. (12 plaques de verre 9x12 cm).

- 1090 Carte d'identité « état français » recto.
- 1091 Carte d'identité « Afrique française » recto.
- 1092 Carte d'identité « Afrique française » verso.
- 1093 Carte d'identité daté de 1943 verso (falsification).
- 1094 Carte service spécial, comité national de libération FF combattantes et attestation de membre de la Fédération des amicales de réseaux de la France combattante.
- 1095 Carte du Spécial Service Section-Seine
- 1096 Documents et tampons pour falsifications et presse clandestine (Combat).
- 1097 Extrait du quotidien *La République-Le patriote* du 10 février 1953, lettre de menace émanant d'une amicale SS
- 1098 Tract anti-Maquis
- 1099 Tract anti-communiste et anti-FTP
- 1100 Avis à la population émanant du chef départemental FFI Romans
- 1101 Croquis du dispositif d'intervention allemand à la villa Kocher, résidence de la famille du général Giraud.

3788 W 1102-1115 Reproductions de documents d'époque. (14 plaques de verre 13x18 cm).

- 1102 Lettre de recommandation de Degans pour Risterucci, directeur des Renseignements généraux à Sigmaringen le 23 octobre 1944.
- 1103 Attestation de la Sécurité militaire française en Italie concernant Risterucci datée du 15 février 1946
- 1104 Fiche d'immatriculation au consulat de France à Naples, de Risterucci sous le faux nom d'Agostini.
- 1105 Carte d'identité et de réquisition de la sécurité militaire française en Italie au nom de Risterucci en date du 24 janvier 1946.
- 1106 Fiche de retrait de carte de membre du PPF, IVe congrès.
- 1107 Extraits du registre du greffe de la maison d'arrêt de Lyon concernant Reussner André.
- 1108 Suite de l'extrait du registre d'écrou du greffe de la maison d'arrêt de Lyon concernant Reussner André.
- 1109 Lettre de la cour de justice de la Drôme adressée à la brigade mobile de Lyon, concernant Dupont, président du CDL, en date du 16 février 1945.

- 1110 Lettre de la commission de criblage de Valence au procureur de Valence : feuille 1.
- 1111 Lettre de la commission de criblage de Valence : feuille 2.
- 1112 Couverture du registre d'autorisations de port d'armes pour la Milice française : cliché daté du 26 novembre 1951.
- 1113-1115 Trois pages du registre précédent.

3788 W 1116-1133 Reproductions de documents d'époque. (18 plaques de verre 13x18 cm).

- 1116-1121 Trois lettres de dénonciation, période la Libération.
- 1122 Diplôme croix de bronze du clandestin.
- 1123-1124 Reproductions de 2 billets de 10 F (1944) avec messages recto et verso.
- 1125 Reproduction d'un Billet de 10 F (1944) avec message verso.
- 1126 Reproduction d'un billet de 1000 F (1944) : cliché daté de 1948.
- 1127 Carte d'identité des Forces terrestres françaises.
- 1128 Carte du terrain d'aviation de la « Trésorerie » à Chabeuil (Drôme).
- 1129 Fiche de renseignements concernant l'état des services d'un membre FFI : feuille I.
- 1130 Fiche d'état des services dans les FFI : feuille II).
- 1131 Acte d'engagement pour la durée de la guerre.
- 1132 Lettre sur document à entête allemand.
- 1133 Carte de la région Rhône-Alpes avec voies de communication, 1945.

3788 W 1134-1149 Reproductions de documents allemands d'époque. (10 plaques de verre 13x18 cm, 6 plaques de verre 9x12 cm).

- 1134-1135 Führerschein recto-verso, 1936.
- 1136-1139 Extrait de registre allemand de main-courante de renseignements.
- 1140 Schutzpass suisse de 1944 au nom d'Erich Neuernberger.
- 1141 Visas d'avril et mai 1945.
- 1142-1143 Dienstausweis (Dolmescher) Heyman Herman recto-verso.
- 1144-1145 Kontingenpflichtig Ausweis de 1935 au nom d'Erich Weiland-Neuernberger) : recto-verso.
- 1146 Attestation d'accréditation en allemand et en français de l'Abwehr Jean Vey.
- 1147 Fiche d'identité de travailleur français au nom de Callon André.
- 1148-1149 Extraits de registre allemand de main-courante de renseignements.

3788 W 1150-1177 Photographies de postes-émetteurs clandestins et codes de transmission. (11 plaques de verre 13x18 cm, 17 plaques de verre 9x12 cm).

- 1150 Poste clandestin « Brière ».
- 1151 Poste clandestin « Chapuis ».
- 1152 Poste Clandestin « Lefevre ».
- 1153 Poste clandestin « Prandl ».
- 1154 Poste clandestin (cliché n° 230 du 22 septembre 1943, 10° bj).
- 1155 Poste clandestin dans valise (cliché n° 432).
- 1156 Boite en bois pour poste clandestin (cliché n° 1922).
- 1157-1160 Poste clandestin anglais en trois parties conditionné dans une valise (cliché n° 137-140).
- 1161-1165 Poste clandestin anglais en trois parties conditionné dans une valise (clichés n° 141-145).
- 1166 Poste clandestin conditionné dans une valise (cliché n° 135-136).
- 1167-1169 Poste italien conditionné dans une valise ou en position de fonctionnement (clichés n° 1722-1724).
- 1170 Poste polonais ou tchèque (cliché n° 1725 du 18 décembre 1944).
- 1171 Poste non identifié (cliché n° 2069 non daté).
- 1172 Reproduction d'un dessin d'un poste anglais.
- 1173 Roulette de codage (cliché n° 2067 non daté).
- 1174 Reproductions de schémas et listing pour transmissions (cliché n° 2028 non daté).
- 1175 Reproductions de listing et abréviations militaires alliés (cliché n° 2029 non daté).
- 1176-1177 Reproductions d'exemples d'exercice de chiffrement (cliché n° 2062 et 2068).

PHOTOGRAPHIES DE FRANÇAIS

3788 W 1178-1196 Photographies de collaborateurs. (19 plaques de verre 9x12 cm).

- 1178 Miliciens anonymes en uniforme pendant une réunion (cliché n° 7910 du 18 octobre 1950).
- 1179 Groupe de miliciens en civil avec guitare (cliché n° 3364).
- 1180 Groupe de quatre hommes en uniforme devant une voiture (cliché Gaillard-Babin n° 5915 du 3 mars 1949).
- 1181 Groupe de neuf hommes en costume sur des marches d'escalier.
- 1182 Boisset Etienne en uniforme allemand avec enfant (cliché n° 1961 du 24 février 1945).
- 1183 Cholvy Raymond (cliché n° 390).
- 1184 Desebats Roger et Michel Louis (cliché n° 2114 du 19 mai 1945).
- 1185 Fauchier Christian (cliché n° 3723 du 16 octobre 1948).
- 1186 Girard Marius, FFI (cliché n° 169).
- 1187 Guyot Gaston en uniforme allemand (cliché n° 2127 du 4 juin 1945).
- 1188 Jacquet Marcel (cliché n° 1906).
- 1189 Joanovici Joseph (cliché n° 4034).
- 1190 Kedri Larbi en uniforme allemand (cliché n° 3590 du 18 juillet 1946).
- 1191 Loutrel Pierre dit « Pierrot le fou » (cliché n° 3763 du 7 novembre 1946).
- 1192 Marqués-Rivière (cliché n° 3485 du 16 avril 1946).
- 1193 Prevost Jean (cliché n° 3329 du 5 décembre 1945).
- 1194 Resseguier, en uniforme (cliché n° 3487 du 16 octobre 1946).
- 1195 Tannou Charles, FFI (cliché n° 168).
- 1196 Vacher Jacques Pierre (cliché n° 6306 du 15 juillet 1949).

3788 W 1197-1205 Photographies de collaborateurs. (9 plaques de verre 13x18 cm).

- 1197 Compagnie du Rhône de la LVF comprenant 79 hommes.(cliché n° 2087).
- 1198 Groupe d'hommes en uniforme LVF ou en uniforme allemand ; groupe « JEN » à la sortie d'une réunion (cliché n°1809 du 24 janvier 1945).
- 1199 Groupe de jeunes garçons des « JEN » et défilé de jeunes filles du même mouvement (cliché n° 1811 du 24 janvier 1945).
- 1200 Reproduction avec légende : « à Heidelberg, Philippe Dreux en conversation avec un groupe de Hitlerjungen » (cliché n° 2058).
- 1201 Visite de Jacques Doriot, PPF (2 clichés n° 1728 du 19 décembre 1944).
- 1202 Distribution de nourriture au stand de la Milice ; poignée de main entre un officier allemand et des civils (cliché n° 1810 du 24 janvier 1945).
- 1203 Colin Emile en uniforme milicien et Michaux Charles (cliché n° 2190 du 06 août 1945).
- 1204 Rimaud en uniforme milicien et Magnin Vincent (cliché n° 3397 du 04 février 1946).
- 1205 Femmes tondues (cliché n°5657 du 10 décembre 1948).

PHOTOGRAPHIES D'ALLEMANDS

3788 W 1206-1224 Photographies de soldats allemands en uniforme. (19 plaques de verre 13x18 cm).

- 1206 Klann Heinz (cliché n° 5387 du 18 septembre 1948), Fischer Adam (cliché n° 5386 du 18 septembre 1948).
- 1207 2 soldats allemands posant devant un pendu sur fond de baraquements.

- 1208 Groupe d'officiers allemands (cliché n° 3982 du 14 avril 1947).
- 1209 Officier SS devant un fort et une « Traction » (2 clichés n° 5460).
- 1210 Nolte Karl (cliché n° 5395), Keller Henrich (cliché No 5396 du 21 septembre 1948).
- 1211 Schorr Hans (2 clichés n° 5532 du 2 novembre 1948), Varnier André (2 clichés n° 5533 du 2 novembre 1948).
- 1212 Trutschnig Pierre (2 clichés n° 5777-5778 du 27 janvier 1949).
- 1213 Scherrer Joseph (2 clichés n° 5383 du 17 septembre 1948).
- 1214 Groupe de soldats allemands en opération (2 clichés n° 5457).
- 1215 3 reproductions (cliché n° 5458) : officier allemand devant une « Traction » ; soldats allemands mangeant devant une roulante ; 2 civils avec une femme en forêt.
- 1216 Schilling, Roene, Dembach, Becker, Schile, Ahlporm, Libardt (cliché n° 3681).
- 1217 5 fiches descriptives d'agents de la Gestapo (cliché n° 7581 du 26 juin 1950).
- 1218 Soldats allemands en compagnie de femmes (4 clichés n° 2193).
- 1219 Soldats allemands en compagnie de femmes (5 clichés n° 2193).
- 1220 Un inconnu et trois inconnues (cliché n° 2105 du 14 mai 1945).
- 1221 4 reproductions (cliché n° 3543) : un groupe d'officiers allemands devant une voiture ; un groupe d'officiers allemands ; troupe allemande défilant devant des ruines ; officier allemand en buste.
- 1222 Neinken, L'Obest Garthe, Hallamar, Krener (cliché n° 3679).
- 1223 Motsch, Earlich, Dembach, Wiechlow, (cliché n° 3678).
- 1224 Schelbach, Bonin, Becker, Sankovitch Rudolph (cliché n° 3682).

3788 W 1225-1240 Photographies de soldats ou civils allemands. (16 plaques de verre 13x18 cm).

- 1225 Ludinghasen Alexandre, Lotenburg (cliché n° 5759 du 22 janvier 1949).
- 1226 Wentland Stephan (cliché n° 5755 du 22 janvier 1949).
- 1227 Schmidt Friedrich, Müllner Frantz, Schulze Karl (cliché n° 6413-6415 du 6 octobre 1949).
- 1228 Doring Walter (cliché n° 5474 du 20 octobre 1948).
- 1229 Ausbach, Beroux, Meissner, Speck (cliché n° 3683).
- 1230 Eckert, Kleineberg, Motsch, Rufuhs (cliché n° 3684).
- 1231 Groupe : Meissner, Ehrlichmann, Grotte (cliché n° 3677).
- 1232 Groupe : Greiger, Bonin, Kirchner, Krone, Meissner (cliché n° 3676).
- 1233 Gerlinger Jan, Lipp Peter, Haufe Walter (cliché n° 5531-5533 du 18 août 1948).
- 1234 Hartung Hans (cliché n° 6316 du 23 juillet 1949).
- 1235 Goelitz, Wilde, X. (cliché n° 3675).
- 1236 Reichle Hermann (cliché n° 5551 du 9 novembre 1948).
- 1237 Meyer Willy, Lehir Paulette (cliché n° 4511 du 13 décembre 1947).
- 1238 Elistrand, Eberfeld, Heblich, Bay, Anhstedt, Fucho (cliché n° 3680).
- 1239 Nuding Hermann, Baldauf Kurt, Conzen Gottfried, Siebert Erhardt (clichés n° 5986-5989 du 21 mars 1949).
- 1240 Zeitmann, Scriele, W. Delavece (cliché n° 3686).

3788 W 1241-1261 Photographies de soldats allemands en uniforme. (21 plaques de verre 9x12 cm).

- 1241 Adelberger Manfred (cliché n° 3909).
- 1242 Bahr Gustav (cliché n° 3571 du 8 juillet 1946).
- 1243 Bartmann Anton (cliché n° 7199 du 24 mars 1950).
- 1244 Berg (cliché n° 4142 du 21 août 1947).
- 1245 Bleim Albert (cliché n° 3483 du 17 avril 1946).
- 1246 Coignet Gaston (cliché n° 7657 du 11 juillet 1950).
- 1247 Engstle Karl (cliché n° 6377 du 22 septembre 1949).
- 1248 Gretten Nicolas (cliché n° 994).
- 1249 Meyer Fritz (cliché n° 3887 du 18 janvier 1947).
- 1250 Müller Ernzt (cliché n° 12562 du 23 mars 1953 reproduisant un cliché original de la gendarmerie de Vienne, n° 17, du 6 mars 1953).
- 1251 Muller Eugen (cliché n° 6293 du 5 juillet 1949).
- 1252 Pfeiffer Hans (cliché n° 3989 du 19 avril 1947).
- 1253-1254 Roch André (2 clichés n° 2073 du 23 avril 1945).

- 1255 Schulz Kurt (cliché n° 4317).
- 1256 Seidl Max (cliché n° 6051 du 4 avril 1949).
- 1257 Smolinski Hans (cliché n° 1797, original du 27 décembre 1944).
- 1258 Suhren Fritz, Pflaum Hans (cliché n° 6508-6509 du 24 octobre 1949).
- 1259 Wagner (cliché n° 3906).
- 1260 Zeiser (cliché n° 4464 du 28 novembre 1947).
- 1261 X. (cliché n° 3557 du 15 juin 1946).

3788 W 1262-1281 Photographies de soldats allemands en uniforme. (20 plaques de verre 9x12 cm).

- 1262 Christner (cliché n° 3907).
- 1263 Czernin (cliché n° 2049 du 12 avril 1945).
- 1264 Goldchak (cliché n° 2297 du 24 octobre 1945).
- 1265 Helmreich (Sipo-SD) (cliché n° 3905).
- 1266 Hoffmann (cliché n° 3908).
- 1267 Jager Hans (cliché n° 3671).
- 1268 Groupe où figurent Kisseman et Mme Koscielny (cliché n° 3946 du 18 mars 1947).
- 1269 Kisseman et Mme Koscielny (cliché n° 3947 du 18 mars 1947).
- 1270 Lehmann Otto (cliché n° 3784 du 27 novembre 1946).
- 1271 Meisner Frantz (cliché n° 3846 du 13 janvier 1947).
- 1272 Michel Erich (cliché n° 3618).
- 1273 Mika Konrad (cliché n° 3865 du 18 janvier 1947, original du 6 janvier 1947, n° 32, de Nancy).
- 1274 Oehler (cliché n° 2048 du 12 avril 1945).
- 1275 Schaeffer Willy (cliché n° 5334 du 20 août 1948) et Celse Noël (cliché n° 5335).
- 1276 Scherer Félix (cliché n° 5255 du 6 août 1948).
- 1277 Scheuer Bernard (cliché n° 4064 du 20 juin 1947).
- 1278 Schneider Albert (cliché n° 3990).
- 1279 SS (planche A, cliché n° 3904).
- 1280 SS (cliché n° 3977).
- 1281 Militaire de la Wehrmacht (cliché n° 3773 du 23 novembre 1946).

3788 W 1282-1299 Photographies de soldats ou civils allemands. (18 plaques de verre 9x12 cm).

- 1282 Deckert Hans (cliché n° 5827 du 14 février 1949).
- 1283 Felber Erika (cliché n° 4410 du 14 novembre 1947).
- 1284 Hansen Hans (cliché n° 3894 du 7 février 1947, original de Marseille, n° 5484, du 3 juin 1946).
- 1285 Heger Erich (cliché n° 5026 du 20 mai 1948).
- 1286 Heuss Gustav (cliché n° 5854 du 17 février 1949).
- 1287 Kleibauer Heinrich (cliché n° 5113 du 24 juin 1948).
- 1288 Klier Ernst (cliché n° 5811 du 10 février 1949).
- 1289 Linnemann Werner (cliché n° 1958 du 23 février 1945).
- 1290 Mezger Hans (cliché n° 3868).
- 1291 Muller-Kalemkampf Hans (cliché n° 4408 du 19 novembre 1947, original de Dijon, n° 1408, du 22 mai 1947).
- 1292 Ruetz (cliché n° 3328 du 5 décembre 1945).
- 1293 Schiele Helmuth (cliché n° 5032 du 27 mai 1948).
- 1294 Schmach (cliché n° 3837).
- 1295 Schneider Joachim (cliché n° 3869).
- 1296 Seidel Fritz (cliché n° 3589 du 13 juillet 1946).
- 1297 Trutschnieg Arthur dit « Pierre » (cliché n° 3222).
- 1298 Von Heygendorff Ralph : vue de face (cliché n° 4130 du 20 août 1947, original du 14 avril 1947)
- 1299 Von Heygendorff Ralph : profil (cliché n° 4130 du 20 août 1947, original du 14 avril 1947).

3788 W 1300-1314 Photographies de civils allemands. (15 plaques de verre 9x12 cm).

- 1300 Adler Hans (cliché n° 3562 du 27 juin 1946).
- 1301 Kerschel Josef (cliché n° 5911 du 1er mars 1949).
- 1302 Kippert Henri (cliché n° 4143).
- 1303 Krull Karl (cliché n° 4292 du 10 octobre 1947).
- 1304 Lennartz Kurt et Amner Josef (cliché n° 6157-6158 du 18 mai 1949).
- 1305 Lorenz Fritz (cliché n° 9965 du 28 janvier 1952).
- 1306 Lubliner Herr (cliché n° 10368).
- 1307 Meyer (cliché n° 1792 du 13 janvier 1945).
- 1308 Reichert Jean et Marcel René (cliché n° 3362 du 11 janvier 1946).
- 1309 Richter Herbert (cliché n° 10030).
- 1310 Rudiger Bock (cliché n° 4209 du 22 septembre 1947).
- 1311 Scharnack Kust (cliché n° 6332 du 06 août 1949).
- 1312 Scharpegger (cliché n° 6714).
- 1313 Schmidt Martin (cliché n° 4285).
- 1314 Wachtmann Johannès et Baumann Otto (cliché n° 5806-5807 du 8 février 1949).

3788 W 1315-1319 Photographies de soldats ou civils allemands. (5 plaques de verre 17,7x23,7 cm).

- 1315 Buuk Heinrich, Wolf Hans, Hofmann Alfred Andreas, Schobert Max Johann, Schidmt Hans Hermann Theodor, Koch Ilse, Greunuss Werner.
- 1316 Hackmann Hermann, Jackobs Ernst Emil, Abraham Karl, Fricke Werner, Wolf Hans.
- 1317 Helbig Herman, Richard Koehler, Bornewald Otto, Ellenbogen Edwin, Krautwurst Hubert, Dietzch Arthur, Wilhelm Friedrich Kal.
- 1318 Josef Kestel, Emil Pleissner, Anton Bergmeier, Walter Wendt, Hans Eisele, Helmut Roscher, Franz Zinecker, Guido Reimer.
- 1319 Merbach Hans Erich, Merker Peter Paul, Otto Wolfgang, Gunther Klaus, Grimm Philip, Gustav Heigel, Pister Hermann, Grossmann Hermann, Bender August Heinrich, Schwartz Albert Fredrich.

DIVERS

3788 W 1320-1324 Photographies d'avions. (1 plaque de verre 13x18 cm, 4 plaques de verre 9x12 CM).

- 1320-1321 Avion de reconnaissance allemand Fiesler « Storch » (clichés sans numéro).
- 1322-1323 Formation de bombardiers Martin-Marauders (clichés n° 3449-3450-B 152).
- 1324 Avion biplan allemand arborant insigne d'unité et svatiska sur dérive ; avion monoplan allemand PL-PQ avec pilote (2 clichés n° 4011-B 36).

3788 W 1325-1329 Photographies de camp d'extermination. (5 plaques de verre 13x18 cm).

- 1325 Amoncellement de cadavres (cliché n° 2164).
- 1326 Empilement de cadavres (cliché n° 2165).
- 1327 Tas de cadavres devant un bâtiment du camp (cliché n° 2167).
- 1328 Militaires américains devant un entassement de cadavres (cliché n° 2168).
- 1329 Cadavres dans une pièce (cliché n° 2166).

3788 W 1330-1333 Photographies de défilés et prises d'armes de soldats soviétiques à Lyon le 1^{er} mai (clichés du 15 septembre 1948. (4 plaques de verre 13x18 cm).

- 1330 Défilé avec drapeau et soldats armés de PM PPSH devant le bâtiment « Crédit à l'épargne » (cliché n° 5378).
- 1331 Prise d'arme, même drapeau, même troupe (cliché n° 5379).
- 1332 Défilé (cliché n° 5380).
- 1333 Prise d'arme avec en fond les portraits de Staline et Lénine (cliché n° 5381).

3788 W 1334 Reproduction du portrait d'Abel Danos (cliché n° 5556 SRIJ Lyon du 10 novembre 1948. (1 plaque de verre 13x18 cm).

3788 W 1335-1363 Police nationale : reproductions de documents. (6 plaques de verre 13x18 cm, 23 plaques de verre 9x12 cm).

- 1335 Organigramme de la Police judiciaire après-guerre (cliché n° 6587).
- 1336-1337 Affiche de recrutement de la Sûreté Nationale du 21 janvier 1956 (2 clichés identiques n° 18730).
- 1338-1339 Bulletin mensuel d'information et de documentation de l'intendance régionale de police de Dijon, n° 1, février 1944 (cliché n° 3939-B 181).
- 1340 Planche des insignes de grade des officiers de paix de la police de Vichy (cliché n° 567).
- 1341 Carte de réquisition d'inspecteur de la police nationale de Vichy (cliché n° 94).
- 1342 Photo de groupe : dix policiers dont cinq en uniforme de la police de Vichy (cliché n° 4073).
- 1343 Photo de groupe : cinq gardiens, trois officiers et un civil de la police de Vichy.
- 1344-1345 Commissaire en uniforme avec baudrier ; même personne avec képi (2 clichés n° 537-B 35).
- 1346-1347 Commissaire en uniforme avec ceinturon ; même personne avec képi (2 clichés n° 536-B 35).
- 1348 Portrait d'Ambrogianni , inspecteur (cliché n° 388-B 25).
- 1349 Portrait d'Andrieu, intendant de police (cliché n° 116-B 8).
- 1350 Portrait commissaire Becker, ENSP Saint-Cyr, fusillé par les Allemands (cliché n° 18216).
- 1351 Portrait de Bernard Maurice, inspecteur, SRIJ Lyon (cliché n° 232-B 15).
- 1352 Portrait de Blanchon, armée de l'air (cliché n° 406-B 27).
- 1353-1354 Portraits de Golzio Elie, SRIJ Lyon (cliché n° 221-B 14 et 334-B 22).
- 1355 Portrait de Guiraud Marcel (cliché n° 330-B 21).
- 1356 Portraits de Javillier et Dovoët, inspecteurs de la Police judiciaire (cliché n° 34).
- 1357 Portrait de Marty Jean , 10e BJ dit « John » (cliché n° 164).
- 1358 Portrait de Richard Jean Gilbert, officier de la paix, avec casquette (cliché n° 12567).
- 1359-1360 Antoine Risterucci, officier de la paix (2 clichés n° 3520 du 25 mai 1946).
- 1361 Portrait de Sansonnetti, pénitentiaire (cliché n° 270-B 18).
- 1362 Portrait de Tonnot Louis, inspecteur (cliché n° 457-B 30).
- 1363 Portrait de Triffe Louis, commissaire divisionnaire BST (cliché n° 535-B 35).

3788 W 1364-1371 Accessoires pour protection contre les malfaiteurs dangereux (clichés datés du 17 mai 1944, mannequin : inspecteur Maurice Bernard). (8 plaques de verre 9x12 cm).

- 1364 Gilet de protection, masque à gaz et casque (cliché n° 692).
- 1365 Bouclier de protection (cliché n° 691).
- 1366 Gilet pare-balles (cliché n° 689).
- 1367 Grenades fumigènes (cliché n° 690).
- 1368 Coffret de matériel de perçage (cliché n° 695).
- 1369 Coffret de nécessaire de pulvérisation de gaz (cliché n° 696).
- 1370 Pistolets de signalisation (cliché n° 688).
- 1371 Phare (cliché n° 693).

3788 W 1372-1382 Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, construction de l'école de police : vues du chantier de construction (11 plaques de verre 9x12 cm).

Le 23 avril 1941 : sous l'égide de l'amiral Darlan, ministre secrétaire d'Etat à l'Intérieur, une loi est promulguée « créant l'école supérieure de Police » de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, dans les anciens locaux de l'école des cadres du service d'ordre légionnaire.

Le premier directeur en est le contre-amiral Charles-Edmond Ven nommé par l'amiral Darlan le 16 juin 1941. Il est intéressant de noter que tous les instructeurs proviennent de la Marine, dans le but établi d'assurer l'emprise de l'amiral Darlan et de « civiliser » au maximum les cadres supérieurs. Le vocabulaire et les traditions de la « Royale » remplaceront des habitudes plus terriennes.

Les travaux d'agrandissement de l'école commenceront après la Libération, le reportage de l'Identité judiciaire montre l'avancement du chantier au 23 octobre 1945.

Sources : Lambert (Pierre Philippe) et Lemarec (Gérard), *Organisations, mouvements et unités de l'Etat français de Vichy*, Editions Jacques Grancher, 1992. Cahiers du Centre National d'étude et de formation de la Police Nationale, *Histoire de la police sous l'Occupation*, 1993.

3788 W 1383-1390 Infirmier régionale de Saint-Etienne : vues de l'intérieur des locaux (8 plaques de verre 9x12 cm).

3788 W 1391-1404 Vourles, fin 1943-début 1944, école de police des auxiliaires féminines : vues des locaux, exercices de tir, de gymnastique. (14 plaques de verre 9x12 cm).

Reportage effectué par l'Identité judiciaire à l'école des auxiliaires de la police à Vourles (Rhône).

L'Etat français (Vichy) est à l'origine de la création des « femmes agents ». A partir du printemps 1944, « les surveillantes auxiliaires de Police » ou « les femmes gardiennes de la paix » sont destinées à concourir à la sécurité publique. Non armées mais munies d'un sifflet et d'un carnet de contravention, elles effectuaient le « service de la rue », la surveillance des marchés et de la circulation.

Uniforme : jupe-culotte, vareuse, cape, béret (de couleur bleue marine), chemise et cravate.

Formation : deux mois en école (en plus de Vourles, il existe également une école à Versailles).

Interprétation des documents photographiques : les affiches décorant le réfectoire de l'école de Vourles sont des portraits du Maréchal Pétain ou des textes de propagande (« morale ») du gouvernement de Vichy.

Les cadres de l'école sont des policiers. Les armes utilisées pour l'exercice de tir sont des revolvers réglementaires français modèle 1892 de calibre 8m/m.

Les locaux existent toujours et sont actuellement le siège d'un collège privé de Vourles.

Sources : Lambert (Pierre Philippe) et Lemarec (Gérard), *Organisations, mouvements et unités de l'Etat français de Vichy*, Editions Jacques Grancher, 1992.

3788 W 1405-1416 Lyon, 27 quai Perrache, 1943-1944, centre médical de la police régionale d'Etat : vues de l'extérieur et intérieur des locaux. (12 plaques de verre 9x12 cm).

3788 W 1417-1435 Ponts de Lyon, réparations provisoires des ponts (Rhône et Saône) après les destructions opérées par les Allemands en retraite (1945) : vues des ponts du Rhône. (19 plaques de verre 9x12 cm).

Samedi 2 septembre 1944 : quatre commandos allemands détachés du 23^e bataillon technique et soutenus par des éléments du 200^e régiment de police, font exploser successivement les ponts du Rhône (à partir de 8 heures) et de la Saône (à partir de 20 h 30).

A l'exception de quelques ponts : le viaduc du chemin de fer de Perrache (intervention des FFI du groupe Aurore et FTP-MOI du groupe Carmagnole), le viaduc du chemin de fer sur la Saône (intervention de la Résistance PTT), le pont de l'Homme de la Roche sur la Saône (intervention du Lieutenant Joseph Laval du 1^{er} régiment FFI du Rhône qui désamorça les charges), la passerelle Saint-Vincent

(décrochage des charges par l'explosion du pont voisin), les autres ponts sont totalement ou partiellement détruits et donc impraticables.

Sources : Garcin (Paul), *Interdit par la censure, 1942-1944*, Editions Lugdunum, 1945, p. 296.

Chauvy (Gérard), *Lyon des années bleues*, Editions Plon, 1987.

Amoretti (Henri), *Lyon capitale*, Editions France-Empire, 1974.

- 1417-1420 Pont Poincaré.
- 1421-1422 Pont Winston Churchill.
- 423 Pont de Lattre-de-Tassigny.
- 424 Pont Morand provisoire ?
- 425 Pont Morand.
- 426 Passerelle du Collège ?
- 427 Pont Lafayette.
- 1428-1429 Pont Wilson.
- 1430-1431 Pont de La Guillotière.
- 1432 Pont de l'Université.
- 1433 Pont Gallieni.
- 1434 Pont Perrache (SNCF).
- 1435 Pont Pasteur.

3788 W 1436-1443 Lyon, place Sathonay, 1945, commissariat de police du 1^{er} arrondissement : vues de l'extérieur et intérieur des locaux. (8 plaques de verre 9x12 cm).

PÉRIODE APRÈS LA SECONDE GUERRE MONDIALE

3788 W 1444-1456 [1945], banquet organisé par les membres de la 10^e brigade mobile de la police judiciaire de Lyon et la SNCF : vues du jeu de boules et du repas. (13 plaques de verre 9x12 cm).

3788 W 1457-1466 Bron, aérodrome, 8 juin 1947, accident de parachute. Décès de Gabriel Rasoamanana : vues du corps, du parachute et des sangles. (10 plaques de verre 9x12 cm).

3788 W 1467-1469 Lyon, quai Fulchiron, 26 mai 1948, enlèvement de Sacha Guitry : vues des lieux. (3 plaques de verre 9x12 cm).

3788 W 1470-1483 Feyzin, 1947, centre technique d'interception des radiocommunications : vues extérieures et intérieures des locaux. (14 plaques de verre 9x12 cm).

3788 W 1484-1503 1948, assassinat du juge Villars : vues de la reconstitution sur les lieux. (20 plaques de verre 9x12 cm).

3788 W 1504-1514 Années 1950, reportage sur la brigade motocycliste de la police : vues des motos, atelier de mécanique, contrôle routier. (11 plaques de verre 9x12 cm).

3788 W 1515-1543 1952, Lyon, 4^e arrondissement, inauguration de la plaque de la « rue du commissaire Kubler » : vues de la foule, des forces de l'ordre, des personnes officielles faisant leur discours. (23 plaques de verre 9x12 cm, 6 tirages photographiques).

- 3788 W 1544-1557 Lyon, 1953, foyer et service social de la police : vues de l'intérieur des locaux, de visites médicales et de personnes au travail. (7 plaques de verre 13x18 cm, 7 plaques de verre 6x6 cm).
- 3788 W 1558-1561 [Lyon], 1956, commissariat central : vues du bâtiment et des installations techniques d'interceptions téléphoniques. (4 plaques de verre 13x18 cm).
- 3788 W 1562-1582 Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, 1955, école nationale de police : vues des extérieures des locaux, de l'entraînement, salles de cours, bibliothèque, cuisine, réfectoire. (21 plaques de verre 13x18 cm).
- 3788 W 1583-1611 1975, enlèvement du fils Mérieux : vues des lieux, véhicules automobiles, messages des ravisseurs, matériel ayant servi à l'enlèvement. (17 plaques de verre 9x12 cm, 2 plaques de verre 6x6 cm, 7 négatifs).

